

N° 52. FASCICULE BIMESTRIEL

AOUT 1957

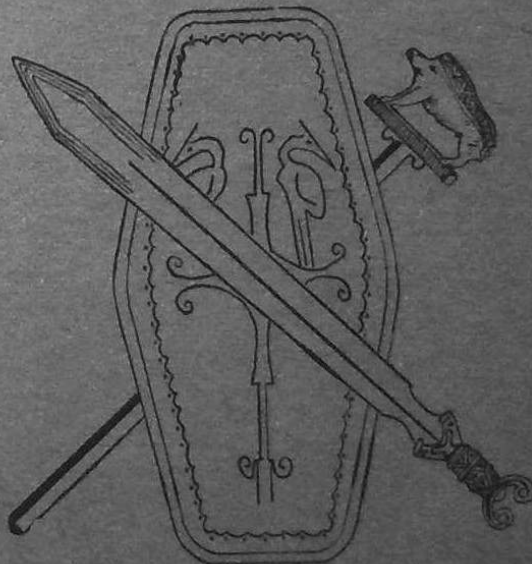
OGAM

TRADITION CELTIQUE

HISTOIRE — LANGUE
ARCHEOLOGIE — RELIGION
NUMISMATIQUE — FOLKLORE

TOME IX

FASC. 4



OGAM

2, rue Léonard-de-Vinci

(B. P. 2)

RENNES

COMITÉ DE PATRONAGE

- Fernand BENOÎT, Directeur de Circonscription, *Marseille*.
Jacques COUPRY, Directeur de Circonscription, *Bordeaux*.
Wolfgang DEHN, Professeur à l'Université de *Marburg a/der Lahn* (Allemagne).
Waldemar DEONNA, Professeur h. à l'Université de *Genève* (Suisse).
Rudolf EGGER, Professeur h. à l'Université de *Vienne* (Autriche).
Jan FILIP, Professeur à l'Université de *Praque* (Tchécoslovaquie).
Max ESCALON de FONTON, Directeur de Circonscription, *Marseille*.
Ellen ETTLINGER, Professeur, Université d'*Oxford* (Grande-Bretagne).
Albert GRENIER, Membre de l'Institut, *Paris*.
Jean-Jacques HATT, Directeur de Circonscription, *Strasbourg*.
Kenneth JACKSON, Professeur à l'Université d'*Edinburgh*, Écosse.
Hedwig KENNER, Professeur à l'Université de *Vienne* (Autriche).
Wolfgang KIMMIG, Professeur à l'Université de *Tübingen* (Allemagne).
Nino LAMBOGLIA, Directeur des Etudes Ligures, *Bordighera* (Italie).
Lucien LERAT, Directeur de Circonscription, *Besançon*.
Jean-R. MARÉCHAL, Ingénieur des Mines, *Dives-sur-Mer*.
Jacques P. MILLOTTE, Directeur de Circonscription, *Besançon*.
André PIGANIOL, Membre de l'Institut, Directeur de Circonscription, *Paris*.
Julius POKORNY, Professeur aux Universités de *Berne* et de *Zürich* (Suisse).
Dr Raymond RIQUET, *Bordeaux*.
Edouard SALJN, Membre de l'Institut, *Nancy*.
Marc B. SAUTER, Professeur à l'Université de *Genève* (Suisse).
AR SOMMERFELT, Professeur à l'Université d'*Oslo* (Norvège).
Karl THEIMER, Professeur à l'Université de *Gratz* (Autriche).
Jan DE VRIES, Professeur à l'Université, *Utrecht* (Pays-Bas).
Joshua WHATMOUGH, Professeur à l'Université de *Harvard* (U.S.A.).

Revue publiée sans aucune subvention publique ou privée

Cimbres, Teutons et Celtes

par
Jan DE VRIES

Dans la tradition historique, l'expédition des Cimbres et des Teutons apparaît comme un événement isolé. C'est la première fois que des peuples germaniques ont fait irruption de leur pays d'origine et ont rempli l'Europe de terreur, événement que suivent, loin dans le temps, les véritables grandes invasions.

L'aspect historique est vraisemblablement trompeur. L'expédition ne nous est connue, en effet et précisément, que parce qu'elle constitue la première incursion des Germains dans le monde visible des Romains, et parce que les Germains se montrèrent alors, avec une effrayante clarté, dans toute l'exubérance de leur force encore indomptée. Mais tout ce qui a surgi à une époque antérieure du sein du grand nord germanique en fermentation, et a donné lieu à des mouvements analogues de populations, tout cela est tu par des sources qui ne considèrent le monde qu'en prenant pour centre les régions riveraines de la Méditerranée.

Il est facile à comprendre que, pour l'histoire classique, l'incorporation à l'image qu'elle se faisait du monde de ces peuples surgissant brusquement a été un problème difficile. Les Romains n'avaient pas encore porté si loin leurs regards et l'Europe du Nord était une feuille blanche sur laquelle on écrivait à volonté le nom des Celtes ou celui des Scythes. Artémidore d'Ephèse, dont les investigations datent de ces effroyables événements, se tire d'affaire par un moyen de fortune : il s'agissait de Celtoscythes. Mais cette pitoyable confession d'ignorance dut bientôt céder la place à une vue plus lucide. Avec les informations qui affluaient des régions menacées des Balkans, les Romains ont vite remarqué que ce n'étaient pas des Celtes proprement dits puisque c'étaient justement des peuplades celtiques accompagnant les mouvements des Cimbres et des Teutons qui informaient des événements et que ces peuplades savaient quand même bien établir une distinction précise entre elles-mêmes et leurs voisins germaniques. Avait-on cependant compris clairement à Rome qu'il s'agissait de la même espèce de peuple que celle à laquelle appartenaient les *Gesates* qui, un siècle auparavant, avaient fait irruption en Italie en qualité de mercenaires des Insubres et avaient été défaits à l'épouvantable bataille de Clastidium ? Faire la connaissance de troupes auxiliaires germaniques dans une armée celtique est une chose, voir apparaître ces mêmes Germains en liberté en est une autre.

On peut même se demander si, à cette époque, les Romains saisissaient l'importance de la distinction entre Celtes et Germains. Il semble assez facile de faire la distinction entre les deux peuples à la lumière des expériences postérieures. Mais,

dans les graves et décisives années de l'invasion des Cimbres, était-il possible d'évaluer l'importance exacte de ces Germains ? Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les Romains n'ont appris à connaître les deux peuples que par l'intermédiaire d'informateurs celtiques. Ils ont donc entendu leurs noms et ceux de leurs chefs sous la forme qu'ils avaient en langue celtique, et c'est en celtique que les Cimbres et les Teutons ont effectué leurs tractations : avant la bataille d'*Aquae Sextiae* Marius ordonna à un de ses meilleurs officiers, Q. Certorius, de reconnaître la position des Teutons ; vêtu à la manière celtique et instruit des locutions celtiques les plus nécessaires, l'officier y parvint. Une partie considérable de l'armée barbare se composait d'ailleurs de tribus gauloises : les *Tigurins* et les *Tougenes* helvètes s'étaient joints à l'expédition des Germains. Les noms des chefs, *Boiorix*, *Caesarix*, *Claudicus* avaient une allure bien celtique et le nom des Cimbres lui-même fut compris par les Romains comme un mot celtique signifiant « voleur » (1). Par leur aspect, leur armement, leur manière de faire la guerre, il était impossible de distinguer les Cimbres et les Teutons des Celtes. Ceci nous éloigne sensiblement de l'opinion de Poséidonios selon laquelle les Cimbres sont un peuple n'ayant d'analogie que lui-même, assertion dont nous ne devons pas du reste surestimer l'importance, après que E. Norden ait montré que c'est un lieu commun ethnographique, d'Hecatée à Poséidonios et de Timagène à Tacite (2). Néanmoins nous demeurons toujours dans le voisinage immédiat d'une troublante incertitude, celle que connaît encore Strabon lorsqu'il mentionne les Germains comme étant les véritables Gaulois et tente d'expliquer leur nom ethnique par le latin (3).

Il est caractéristique que la recherche moderne, elle aussi, ait été attirée à mainte reprise par l'image celtique des Cimbres et des Teutons. A quelques exceptions près les chercheurs germaniques tracent une rigide ligne de séparation entre les deux peuples, les Germains d'une part et les Gaulois de l'autre. Mais dans les milieux scientifiques français, on a ressenti un doute — et à mon avis il n'est pas totalement injustifié — sur la justesse d'une distinction du caractère germanique ou celtique des Cimbres et des Teutons. H. Hubert va même jusqu'à demander si les Cimbres n'étaient pas le résidu d'une invasion celtique et insiste sur la perméabilité, probablement très grande, des frontières entre Celtes et Germains (4). Albert Grenier, lui, fait

(1) Festus, *Eptome*, 43 : *Cimbri lingua gallica latrones dicuntur*; cf. Plutarque, *Marius* XI, 3, mais ceci peut être une conséquence de la désignation générale des Germains comme voleurs depuis Poséidonios, cf. par exemple Strabon VII, 293.

(2) E. Norden, *Die germanische Uvgeschichte in Tacitus Germania*.

(3) Strabon VII, 1, 2 : les Romains auraient appelé les Germains *γερμανοὺς Γαλιῶνας*. Je laisse ici complètement de côté la question épineuse de savoir ce que les Romains pouvaient bien penser en entendant le nom des Germains, peut-être pas beaucoup plus qu'en entendant un nouveau nom de la foule de peuples qui habitaient les Alpes du Nord.

(4) H. Hubert, *Revue Celtique*, XXXV, 1913, p. 4 : Historien, linguiste ou archéologue, qui pourrait se flatter d'en dessiner exac-

les Celtes se répandre dans la grande plaine allemande jusqu'à l'Elbe, encore aux environs du III^e siècle av. J. C. (5) et considère pour cette raison la question de savoir si les Cimbres et les Teutons étaient des Celtes ou des Germains comme une pure « question de mots ». A ces voix se joint celle de G. Neckel qui attribue aux Celtes et aux Germains une civilisation primitive commune, laquelle ne se serait dissociée que peu à peu (6). Quoiqu'il en soit, à l'époque où les Cimbres et les Teutons apparaissent sur la scène de l'histoire le caractère germanique des peuples riverains de la mer du Nord est complètement formé, et, quant à la perméabilité de la frontière, cette dernière était depuis un demi-siècle sur le Rhin et le Thüringerwald, assez loin, donc, de l'extrémité nord de la péninsule du Jutland pour qu'aucune incertitude ne se fasse jour sur la nationalité des Cimbres.

Mais si, dans le cas des Cimbres et des Teutons nous pouvons rejeter facilement cette confusion des Celtes et des Germains, la question n'en subsiste pas moins de savoir comment il est possible que nos sources laissent planer un doute sur l'appartenance ethnique des deux peuples. Plus nous considérons sérieusement les relations des écrivains classiques, plus nous sommes dominés par l'idée que les Cimbres et les Teutons, même si leur origine germanique est probable, nous apparaissent sous un déguisement celtique assez remarquable. Ceci ne peut être imputé aux Romains comme une erreur grossière, provoquée par une incompréhensible légèreté ; ils se seraient fait illusion sur le caractère de leurs nouveaux ennemis, et ce n'est qu'après la révolte des esclaves (73-71) qu'ils l'auraient mieux connu.

Mais nous avons déjà insisté sur les anthroponymes : *Teutobodus* chez les Teutons, *Boiorix*, *Lugius*, *Caesarix* et *Claudicus* chez les Cimbres. Pour prouver le caractère germanique de ces porteurs de noms celtiques on s'appuie, d'un côté sur le fait que ces noms ont été portés à la connaissance des Romains par l'intermédiaire des Celtes, de l'autre côté sur le fait qu'aurait régné chez les Germains la mode des noms celtiques. Contre le premier argument on a à dire que les noms des chefs cimbres sont indiqués à l'occasion de la bataille de Vercellae, à une époque où les Romains étaient entrés en contact immédiat avec les Germains. Il est cependant très caractéristique que tous les éléments de vocabulaire composant ces noms, dans la mesure surtout où, pour nous, leur étymologie est transparente, sont, soit des mots celtiques empruntés, soit des termes qui n'étaient connus que des Celtes et des Germains et qui sont, pour cette raison, suspects d'influence celtique. Nous pouvons faire abstraction du nom de *Claudicus*, impénétrable, et de celui de *Lugius* dont la signification aurait besoin d'être étudiée (7). *Caesarix*, dans le cas où nous avons le droit

tement le tracé ? Cf. *Les Celtes* II (Paris 1932), p. 24-126 où l'auteur est plus prudent.

(5) A. Grenier, *Les Gaulois*, p. 129 sqq.

(6) *Germanen und Kelten*, p. 39-40 et 71.

(7) En ce qui concerne *Claudicus*, on pourrait le considérer

de rectifier en *Gaesorix*, contient les mots *gaiza-* « épieu » et *reiks*, « roi », tous les deux empruntés au celtique (8) *Boiorix* signifie simplement « roi des Boiens », lesquels sont encore un peuple celtique. Il est cependant difficile d'admettre que les Cimbres auraient quitté leur sol natal du nord du Jutland sous la direction d'un chef qui aurait porté ce nom curieux. Ce ne serait pas moins étonnant que si un chef de guerre des premières bandes vikings avait porté un nom tel que *Frakkleifr*. Et l'hypothèse me semble convenir d'autant moins que le premier peuple avec lequel les Cimbres ont entretenu des contacts hostiles est justement celui des Boiens. Il est ici beaucoup plus simple d'admettre que le nom n'est apparu qu'après le premier heurt, d'autant plus qu'il n'est prononcé qu'en 101 av. J. C., c'est-à-dire environ seize ans plus tard. La solution la plus simple du problème me semble offerte par les conclusions de Ludwig Schmidt pour qui les noms de *Boiorix* et de *Lugius* démontreraient l'existence d'un contingent de Boiens et de Lugiens. Il en va tout autrement du nom du roi des Teutons. *Teutoboduus* (*Theudabadwaz*), mot dont les deux termes appartiennent au vocabulaire germanique. Mais le deuxième terme a un correspondant précis dans les langues celtiques (cf. la déesse irlandaise *Bodb*, la déesse gallo-romaine [*C]atubodua*) et le premier se présente aussi dans le théonyme gaulois *Teutates*, ainsi que dans le nom de la peuplade celtique des *Teutobodiaci*. On peut donc encore parler d'une coïncidence curieuse. Il reste pour cette raison à faire attention au fait que parmi tous les noms qui nous ont été transmis il n'en est pas un seul qui soit composé d'éléments linguistiques indiscutablement germaniques.

Et il faut réfléchir aussi au fait que les Romains ne se

comme une cacophonie de *Hludwigaz*, ou avec Schönfeld, *Wörterbuch der altgerm. Personen- und Völkernamen*, p. 65, penser à *Hludikoz*, Hubert pense à *Lugius*, *Les Celtes*, p. 26, en liaison avec le nom du dieu celtique *Lug*. Voir S. Gutenbrunner, *Germanische Frühzeit in den Berichten der Antike*. A propos des *Lugii* et de l'anthroponyme *Lugius*, voir J. Whatmough *D.A.G.*, 485.

(8) Quelques savants regardent *gaiza* comme un mot hérité du germanique. Mais si nous nous souvenons que ce mot ne signifie « lance » que dans les langues celtiques et germaniques seulement, et qu'ensuite les Germains ont été très profondément influencés par les techniques de l'armement celtique, cette opinion ne me semble pas possible. Cf. *Ogam* VI/3, 1954, *Vocabulaire vieux-celtique*, p. 142. Sur **reiks*, cf. Fr. Le Roux, in *Ogam*, IV/3, n° 20, p. 225 sqq. et E. Polomé, in *Ogam*, VI/4, n° 34, p. 145 sqq.

(9) L. Schmidt, *die Westgermanen* 2, I, 7. Gudmund Schütte, *Gotthiod und Utgard* II (Copenhague 1936), p. 227 ne peut naturellement pas sauver la germanicité du terme par son opinion voulant que le nom de *Boiorix* remonte au nom du roi goth *Berig* qui conduisit son peuple de la Scandie jusque vers les régions au sud de la mer Baltique. Le mot *bai.R* de l'inscription de Kaarstad que, d'après M. Olsen, (*Revue de l'histoire des Religions*, CXI, 202) on interprète volontiers en *BajaR*, c'est-à-dire Boiens, ne peut non plus servir de rien, non seulement le mot est transmis par une inscription mutilée, mais l'explication est trop incertaine pour être utilisée dans des hypothèses ultérieures.

sont trouvés en face des Teutons qu'à la bataille d'*Arausio*, donc en 107, après un contact plutôt rapide en Norique. A l'époque, les Teutons étaient en chemin depuis bientôt près de dix ans; ils avaient vécu environ quatre ans sur le territoire des Scordisques, et encore quatre ans dans le pays des Helvètes dont quelques tribus s'étaient même jointes à eux. Ils avaient ensuite pendant deux ans ravagé la Gaule par leurs expéditions de pillage. Ils avaient donc eu l'occasion de se familiariser complètement avec le monde celtique et de s'y assimiler. Car c'est depuis toujours un trait commun des Germains et des Celtes que d'être enclins à suivre des exemples étrangers au point que leurs caractères nationaux en sont presque complètement oubliés. Et si, en tant que descendants lointains nous avons une fierté nationale quelconque à tirer de cette première apparition des Germains, nous ne devons pas oublier pour autant que les Cimbres et les Teutons n'ont pas entrepris leur migration à titre de peuples conquérants, mais à l'état de bande de guerriers qui, peu à peu mêlés aux éléments ethniques les plus variés, n'ont jamais réussi à acquérir une résidence durable et ont erré, continuellement sur pied de guerre, à travers l'Europe.

Les renseignements que les relations classiques fournissent sur la vie et l'activité de ces tribus contiennent enfin bien peu de choses faisant une impression vraiment « germanique ». La remarque vaut tout spécialement pour le récit — qui ressemble beaucoup plus à un conte sinistre — sur le sacrifice des prisonniers de guerre accompli par des prêtresses. Des femmes à cheveux gris et à vêtements blancs, dont le manteau de lin était fixé à l'épaule par une broche, portant une ceinture de bronze et allant nu-pieds, recevaient l'épée à la main les prisonniers de guerre, les couronnaient, puis les conduisaient à un chaudron de bronze qui contenait environ vingt seaux, et auquel était appuyée une échelle (*ἄναβ' ἄδραν*); elles montaient à cette échelle, et, penchées sur le chaudron, coupaient la gorge des prisonniers que l'on élevait jusqu'à elles. Le sang qui coulait dans le chaudron leur servait à faire des prédictions, cependant que d'autres ouvraient le corps et arrachaient les viscères pour prédire à voix haute la victoire des leurs (10). Mais quand S. Gutenbrunner remarque que le récit de ce cruel rite de sacrifice est confirmé par l'existence de chaudrons semblables dans quelques autres témoignages sur la religion des Cimbres (11), je ne puis que manifester mon étonnement de ce qu'il se contente d'une démonstration aussi indigente.

Car partout où, dans le monde, il est question de sacrifice, il est aussi question de chaudron sacrificiel; on serait tout aussi bien en droit d'introduire dans la comparaison le *hlautbolli* des Germains Septentrionaux, et les chaudrons des Cimbres dont nous venons de parler doivent bien montrer d'une façon ou d'une autre, soit dans la forme, soit dans l'utili-

(10) Strabon VII, 2, 3; cf. F.-R. Schröder, *Quellenbuch zur germanischen Religionsgeschichte*, p. 88-89.

(11) S. Gutenbrunner, p. 124.

sation, une parenté frappante avec ces χρυζα Χαλκοῦν ὄσον αμφορέων εἴκοσιν. Ce dont nous pouvons faire état, c'est le chaudron découvert à Gundestrup dans le Himmerland, et le chaudron sacré que les Cimbres restés dans le Himmerland offrirent à l'empereur Auguste en 5 apr. J. C. Mais je ne puis comprendre que l'on mette sur le même plan un chaudron en bronze et un vase d'argent, et il reste même à savoir s'il nous est permis de considérer le chaudron de Gundestrup comme un récipient sacrificiel. Comme tant d'autres objets, il a été visiblement posé à la surface du sol, tout comme les cornes d'or de Gallehus ou les voitures de Deibjerg, en mauvais état ou même brisées. Nous ne sommes pas loin de penser qu'il s'agit ici d'objets sacrificiels et votifs, mais il n'est pas dit que les objets eux-mêmes étaient utilisés dans un culte à base de sacrifice (12). Il serait même bien étrange qu'un objet sacrificiel tel que le chaudron de Gundestrup ait été extrait du trésor du temple pour être offert aux dieux. Il est au contraire plutôt possible qu'à cause de leur valeur particulière ces objets aient été consacrés aux dieux et qu'on ait par la suite approprié au culte le chaudron de Gundestrup parce que c'était une précieuse pièce de butin ou qu'on l'avait acquis à grand prix à l'étranger. L'ornementation de ce chaudron trahit, en effet, une origine celtique des plus claires, si bien qu'on l'a considéré comme une importation du sud-est de l'Europe (13). Mais en quoi un chaudron le long duquel on doit monter par une échelle a-t-il quelque chose à voir avec ce bijou d'argent provenant d'un atelier pontique ? Et encore faut-il faire abstraction de ce que ces chaudrons sont séparés par rien moins que trois siècles.

Il n'en va guère mieux de l'autre chaudron qu'Auguste reçut en cadeau. Lorsque Tibère, longeant les côtes de la Mer du Nord, fit voile dans les parages de la pointe nord du Jutland, il fut tout surpris de rencontrer ces mêmes Cimbres qu'avaient jadis causé à Rome une si grande peur. Il les incita à apaiser Auguste par une ambassade ; ils se rendirent à cette instance et expédièrent à Rome, avec leur ambassade, leur vase sacrificiel le plus sacré. On doit cependant s'étonner d'une telle générosité. Un chaudron sacrificiel, et qui plus est, le plus sacré de ceux qu'on possède, ne fait pas partie de ce dont on fait cadeau très facilement. Les objets culturels sont en général regardés comme des trésors de temple et des biens sacrés appartenant à la nation. Quelle raison a donc bien pu inciter les Cimbres à choisir, parmi les nombreux objets culturels dont ils auraient pu faire cadeau à l'empereur romain, exclusivement ce chaudron sacrificiel ? Tout se passe comme si Tibère leur avait fait signe pour leur faire comprendre que ce don serait particulièrement le bienvenu chez l'empereur. S'est-il souvenu à cette occasion que leurs ancêtres s'étaient plutôt durement attaqués à la majesté romaine et qu'il était de leur devoir d'expier cette inconve-

(12) Cf. S. Müller, *Nordische Altertumskunde*, II, 178.

(13) Cf. mon *Altgermanische Religionsgeschichte* 2, I § 112.

nance d'une manière éclatante ? Peut-être a-t-il eu présent à l'esprit le passage de Strabon décrivant les cruelles tortures subies par les prisonniers de guerre romains offerts en sacrifice, et il aura pensé que les Cimbres expieraient ainsi au mieux ce forfait ? On ne peut pas en tirer la conclusion que le chaudron serait le même que celui utilisé par les Cimbres avant *Vercellae*.

Il est même exclu que cet objet culturel ait pu être ramené jusque dans le Jutland après la défaite et l'extermination de *Vercellae* et il n'est pas moins invraisemblable que les Cimbres l'aient traîné avec eux dans leurs randonnées à travers l'Europe. Ils auront amené le chaudron quelque part dans la plaine du Pô et il n'est pas nécessaire pour cela qu'il ait comporté quelque chose de sacré.

Mais ce qui étonne plus encore, c'est que la recherche se soit laissée prendre au sacrifice avec tant de crédulité. Il est pourtant suffisamment invraisemblable. En premier lieu le chaudron lui-même aurait contenu environ 780 litres. Il ne mesurerait donc pas tout à fait un mètre cube. Comment peut-on penser que l'on grimperait à ce chaudron au moyen d'une échelle (14) ? Mais l'histoire fait encore penser à autre chose. Nous devrions encore examiner si quelque part dans le monde germanique s'est transmis un semblable rite de sacrifice. Ces femmes habillées de lin blanc, mais sans doute aussi tout élaboussées de sang et qui, chacune à leur tour coupaient la gorge des prisonniers de guerre ou leur arrachaient les entrailles du ventre (15) font une impression très peu germanique. Tout cela, nous pourrions aussi bien l'attendre de la *natio* que César décrit comme « *admodum dedita religionibus* » (16). Cicéron en mentionne avec horreur les sacrifices humains (17) et César donne comme exemple un rite gaulois consistant à brûler vifs des hommes vivants enfermés dans des claies faites de branches de saules. Poseidonios y ajoute un autre genre de sacrifice lequel nous est rapporté sous une double forme : Strabon raconte que les Gaulois frappent de l'épée la victime dans le dos, après quoi ils prophétisent par les convulsions des membres (18), tandis que Diodore de Sicile donne un aperçu un peu plus détaillé : les Gaulois frappent de l'épée la victime au-dessus du diaphragme, puis ils prophétisent par la chute du corps, les convulsions des membres et la façon dont le

(14) On peut comparer le célèbre tonneau de Conchobar dont le nom était *Aradach*, ce qui signifie « muni d'une échelle ».

(15) Pourquoi Gutenbrunner a-t-il, dans sa reproduction du passage de Strabon, p. 124, fait sauter les mots ἄλλαι δὲ διακρίνοσαι ἐπιπέρι σφραγίδας ? Peut-être cette remarque lui a-t-elle semblée trop peu digne de foi ? Mais si on doit en mettre une en doute, où doit s'arrêter le doute légitime ?

(16) *De Bello Gallico*, VI, 16. Cf. Fr. Le Roux, *Des chaudrons celtiques à l'arbre d'Esus, Lucain et les Scholies Bernoises*, in *Ogam* VII/1, 1955.

(17) *Pro M. Fonteio* 13, 31, *Quis enim ignorat, eos (Gallos) usque ad hanc diem retinere illam immanem ac barbaram consuetudinem hominum immolatorum ?*

sang coule (19). Le sacrifice est analogue à celui pratiqué par les Cimbres à Vercellae au point d'être interchangeable. On ne peut pas en déduire que les Romains auraient inventé ces atrocités pour avoir des histoires à raconter à leurs concitoyens demeurés tranquillement dans leurs foyers (20). Mais on peut en déduire que la coutume sacrificielle est attribuable aux Cimbres, non pas sans ajouter toutefois que les Germains ont été en contact quotidien pendant tant d'années avec leurs compagnons d'armes gaulois qu'ils ont pu avoir sous les yeux à maintes reprises les méthodes dont ils faisaient usage pour un sacrifice. Il n'est pas nécessaire de faire état de la plus grande sauvagerie due à une migration prolongée : c'est une règle souvent vérifiée que lorsque des peuples apprennent des rites sacrificiels plus cruels ou plus sanglants, ils les imitent comme étant plus agréables aux dieux.

De la tradition dont nous disposons nous pouvons donc seulement inférer que le sacrifice offert par les femmes montant au chaudron répond d'une manière frappante aux usages sacrificiels des Celtes et se trouve nulle part sous cette forme dans le monde germanique. Mais on sera aussi dans l'obligation de dire à peu près la même chose d'un deuxième fait relatif à la religion des Cimbres : Plutarque relate en effet dans sa Vie de Marius (21) que les Cimbres avaient apporté avec eux un taureau d'airain par lequel ils auraient juré de permettre le libre retrait de la garnison d'une castellum sur l'Adige. Ceci rappelle avec vraisemblance la prestation de serment scandinave, plusieurs fois attestée, sur le bélier sacré ou *sonargotr* (22). Mais si l'on prend en considération la rareté avec laquelle le sacrifice du taureau est attesté dans le domaine germanique (23), je ne rejeterai pas avec autant de vigueur que je l'ai fait précédemment (24) l'affirmation de Schütte (25) selon laquelle le culte cimbrique du taureau serait un emprunt à la Gaule. Là aussi la question se pose : les Cimbres avaient-ils apporté cette idole de leur pays natal et l'avaient-ils apportée à travers les Balkans, la Suisse, la Gaule et l'Espagne jusqu'au-delà des Alpes ? (25). Et un taureau d'airain n'est-il pas en contradiction brutale avec le culte aniconique des Germains, encore formellement souligné par Tacite ?

(18) Strabon, IV, 5.

(19) Diodore de Sicile V, 31. Les correspondances d'expression entre Strabon et Diodore sont frappantes et renvoient à la source commune qui est Poseidonios.

(20) Quelque chose d'analogue consiste chez les Mélagartes de Delos en femmes appelées « tueuses ». Elles avaient l'épée à la main et s'enduisaient les mains et le visage avec le sang des victimes. Cf. M.P. Nilsson, *Griechische Feste von religiöser Bedeutung*, p. 324-325.

(21) Cf. *Marius*, ch. XXIII.

(22) Cf. *Altgermanische Religionsgeschichte* 2, I § 339.

(23) Déchelette, *Mannet*, II, p. 470-473.

(24) Cf. *Altgermanische Religionsgeschichte* 2, I § 260.

(25) G. Schütte, *Our forefathers*, II, p. 308.

Parmi les récits — malheureusement beaucoup trop rares — sur le genre de vie des Cimbres et des Teutons il en est encore un, presque généralement rejeté par la critique : Plutarque (26) raconte dans sa description de la bataille de Vercellae que les combattants des premiers rangs étaient attachés les uns aux autres par de grosses chaînes, de façon à ce que l'ordre de bataille ne soit pas perturbé. A la suite de Müllenhoff qui rejetait cette remarque comme une fable (27) ne pouvant servir qu'à rendre plus sensible la densité de la phalange germanique, on a considéré la description de Plutarque comme insensée et tout à fait impossible à croire (28). Mais on ne doit pas perdre de vue que Plutarque donne ici une description pénétrant jusque dans le détail, car il ne dit pas seulement que les combattants des premiers rangs étaient enchaînés l'un à l'autre, mais aussi que ces chaînes étaient fixées à leurs ceintures (29) et cela me semblerait plutôt dénoter quelque chose de réellement vu. Ainsi que Müllenhoff le fait remarquer, il est possible qu'une légère défaite ait suffi à convaincre les Cimbres de l'inutilité de telles pratiques, mais nous savons que dans ce genre de coutumes les motifs religieux sont beaucoup plus importants que les réflexions d'ordre pratique.

En partant de ce point de vue une explication est possible sans difficulté : les combattants des premiers rangs constituaient la suite immédiate du roi et *Boiorix* doit aussi avoir combattu et être tombé dans les premiers rangs. Or, par la tradition scandinave postérieure, nous savons que les guerriers élus, non seulement étaient liés à leur chef par le serment de fidélité, mais formaient aussi une communauté culturelle possédant des usages que la tradition populaire moderne a quelquefois même partiellement hérités. Le point central du culte était *Wotan*, divinité dotée d'une tradition d'enchaînement cultuel et à laquelle on attribue le *herfjoturr* paralysant, image de la terreur panique. La forêt aux chaînes des Semnons, dont parle Tacite, était selon toute apparence aussi un sanctuaire de *Wotan*, et la similitude de représentations semblables relatives au dieu indien *Varuna* montre avec assez de probabilité que nous avons affaire à une tradition qui remonte très loin, jusqu'à l'époque indo-européenne (30). Il ne semble pas invraisemblable que les guerriers au service du dieu *Wotan* aient proclamé leur vocation divine par l'emploi de chaînes (31).

Les chaînes ne remplissent pas le même rôle dans les deux

(25) Cf. *Altgermanische Religionsgeschichte* 2, I § 260.

(26) *Marius*, ch. XXVII, 1.

(27) *Deutsche Altertumskunde*, II, 147, note.

(28) Schmidt, *loc. cit.*, p. 20.

(29) Καὶ γὰρ ἦσαν... οἱ πρόμαχοι μακρὰς ἄλλοτε πρὸς ἀλλήλους συνκρίματα διὰ τῶν ζωστήρων ὁμοῦς ἔχοντες.

(30) Cf. G. Dumézil, *Mythes et Dieux des Germains*, p. 27.

(31) Cf. aussi l'anneau de fer des guerriers chattes (Tacite, *Germanie*, 31), qui combattaient au tout premier rang et formaient une troupe choisie de caractère « berserkir », Cf. G. Dumézil, *op. cit.*, p. 86 sqq.

cas, mais il se pourrait que la raison donnée par Plutarque et voulant que l'enchaînement ait eu pour but d'empêcher l'enfoncement des files ne soit pas aussi stupide que la critique moderne l'a souvent prétendu. L'avantage de l'ordre de bataille en coin ne réside pas dans la mobilité des combattants, mais dans la force que représente une masse compacte, car tant qu'elle oppose à l'ennemi un front continu, la masse est difficile à attaquer. Ainsi, pour empêcher la dissociation du coin, on a pu avoir recours au procédé draconien consistant à attacher les guerriers l'un à l'autre. Leurs mouvements s'en trouvaient peut-être un peu gênés, mais le maintien de l'ordre de bataille était garanti.

Et nous pourrions céder à la tentation de penser que tout ceci est dû à la fantaisie d'un auteur classique si nous n'avions qu'un seul exemple d'enchaînement de guerriers combattants. Mais nous avons d'autres relations analogues, et cette fois-ci dans le monde celtique. Dans le récit du *Cath Mucrama* nous lisons que l'Irlandais Lugaid voulant reconquérir son pays à l'aide d'une armée de secours écossaise, fait attacher Écossais et Irlandais par la jambe de façon à ce que ces derniers ne puissent pas prendre la fuite (32). La description de la première bataille de *Mag Tured* laquelle se ramène finalement à un mythe, contient plus de fantaisie : pour ne pas s'éloigner du champ de bataille les Tuatha Dé Danann s'attachent le corps à des pierres pointues et à des chaînes de fer (33).

Ceci devait montrer premièrement que cette façon de combattre qui nous semble étrange a réellement existé, et deuxièmement qu'à l'exception des Cimbres elle ne nous est connue que dans le domaine celtique (34). Mais nous en arrivons alors à la conclusion que les Cimbres se conduisent ici tout à fait comme des Celtes puisque, non seulement ils combattent avec un équipement complètement celtique, mais encore, utilisent les méthodes de combat des Celtes. Ceci étant, on ne pourra pas faire aux auteurs classiques le grief d'avoir considéré comme des Celtes des peuples surgissant brusquement à leurs yeux et qui étaient effectivement Celtes d'aspect (35). Pour quiconque connaissait mal les Germains il était malaisé d'apprendre au contact des Cimbres et des Teutons quelle est la différence entre Celtes et Germains.

Et si ce problème ne se pose plus à nous, parce que l'appartenance des deux tribus au monde germanique ne fait plus aucun doute, nous avons à la place un autre problème,

(32) Cf. O'Grady, *Silva Gadelica*, I, 315.

(33) Cf. J. Frazer, *Eriu*, VIII (1916), p. 42.

(34) Dans le récit *Fled Duin na n-gédh* (éd. O'Donovan, 1842, p. 86), nous rencontrons le même motif des guerriers enchaînés l'un à l'autre. Un seul réchappa à l'effroyable bataille, le druide Dubbiad, avec un guerrier mort attaché à son pied.

(35) W. Capelle, *Die Germanen im Frühlicht der Geschichte*, 1928, p. 60, insiste à bon droit sur les excellentes raisons qui peuvent être à la base de l'assertion de Poseidonios sur la grande ressemblance des Celtes et des Germains. Toute l'éthnographie antique est séparée comme par un trait rouge par la constitution semblable des deux peuples.

non moins difficile à résoudre : Comment se fait-il que des Germains venant de la pointe nord du Jutland se soient laissés dépayser au point d'apparaître comme des Celtes ?

L'opinion de savants français, dont il a déjà été fait état, et selon laquelle il aurait été à peine possible de séparer les Celtes des Germains ne peut guère nous convaincre, parce qu'une véritable unité primitive celto-germanique est en elle-même très problématique, et si jamais elle a existé, elle est dissoute depuis bien longtemps. L'apparition de la mutation consonantique du germanique aurait achevé la séparation définitive des Celtes et des Germains et on a quelquefois coutume de renvoyer à une remarque de Timagène conservée par Ammien : les Gaulois se composeraient pour une part d'indigènes et pour une autre part d'éléments étrangers. Ces derniers seraient venus d'îles éloignées et des territoires trans-rhéns, chassés qu'ils étaient de leur pays d'origine par des guerres répétées et des inondations (36). Cette assertion nous est donnée comme une doctrine druidique et mérite une attention particulière parce qu'elle peut conserver le souvenir de la pré-histoire gauloise.

Or, on nous rapporte exactement la même chose des Cimbres et des Teutons. Tite-Live raconte d'après Florus que l'Océan avait recouvert leur pays et que pour cette raison ils avaient dû se chercher une nouvelle patrie. Poseidonios était allé contre cette idée parce qu'il lui était impossible de croire à un raz-de-marée aussi dévastateur (37), mais la situation sur la partie de la côte de la mer du nord qui est celle du Jutland était telle que les habitants pouvaient être contraints au départ. Le processus d'élévation du niveau de la mer était en plein cours au début de notre ère et l'élévation continué des *terpen* frisons en est la preuve. Une tempête peut, dans ces conditions, avoir occasionné des ravages énormes. L'inondation n'est peut-être pas la seule raison de la migration, mais on ne contestera pas qu'elle constitue une raison valable. Ce qui nous inquiète maintenant, c'est la coïncidence de la légende d'origine des Gaulois et de l'explication de l'expédition des Cimbres. Si l'on prend garde à l'incapacité des historiens anciens de faire, à l'origine, une distinction entre Gaulois et Cimbres, on peut s'imaginer facilement que la légende de l'inondation a été transplantée ailleurs. Mais dans quelle direction ? Des Gaulois au Cimbres ou inversement ? La dignité de la tradition druidique parle pour la première hypothèse, mais la réalité plaide pour la seconde. Les Cimbres savaient sans doute bien pourquoi ils étaient partis et ils ont pu plus tard l'expliquer aux Romains. On ne peut pas, avec Müllenhoff, renforcer la véracité du passage de Timagène par la relation que César consacre aux Belges qui auraient, *antiquitus*, traversé le Rhin (38), car premièrement César ne parle pas dans ce résumé d'îles de l'Océan, et deuxièmement l'immigration d'éléments germaniques, et par ce

(36) Ammien XV, 9, 4.

(37) Il pensait de façon erronée à l'alternance du flux et du reflux à l'exemple d'Artémidore d'Ephèse.

(38) *De Bello Gallico*, II, 4.

fait même transrhénans, place les Celtes de Belgique dans une situation tout autre que celle des Celtes de Gaule proprement dite (39). Nous touchons ici à la question extraordinairement compliquée de l'habitat d'origine des Celtes, question que, même dans ses grandes lignes, je ne peux pas traiter dans le présent travail. J'espère pouvoir la traiter complètement, en connexion avec les relations entre Celtes et Germains d'une manière plus détaillée si de tels ouvrages sont encore possibles dans un proche avenir. Je me contenterai d'insister maintenant sur le fait que les découvertes archéologiques rendent tout à fait improbable l'origine des Celtes dans les territoires du nord-ouest de l'Allemagne et du territoire danois avoisinant (40).

Mais pour expliquer les étroits contacts entre Celtes et Germains tels qu'ils ressortent des emprunts faits au celtique par les langues germaniques, il suffit des fortes influences civilisatrices dont l'action se faisait sentir par le sud. Et sans qu'on ait besoin de penser à cette primauté politique que la recherche française confère assez volontiers à la figure du roi *Ambigatus*, on peut accepter comme explication suffisante l'expansion prodigieuse des Celtes à l'époque de La Tène (41). Mais si des éléments de civilisation celtique, en grande ou petite quantité seront facilement identifiables dans tous les territoires avoisinant la frontière ethnique germano-celtique, ce sera autre chose si une exception veut qu'à la pointe nord du Jutland ces mêmes traits de civilisation celtique se trouvent réunis et totalement isolés dans le monde germanique. Quand G. Schütte (42) considère chez les Cimbres le culte du taureau, les prêtresses, l'usage de vases sacrificiels et de casques à représentations d'animaux comme un apport celtique arrivé là par le commerce de l'ambre, il fournit une explication trop facile des modes celtiques que nous venons de mentionner chez les Cimbres et les Teutons. Ce courant de civilisation se sera-t-il répandu par tout le territoire du Rhin, de la Weser et de l'Elbe sans y avoir produit aucun effet et serait-ce seulement à la pointe extrême de la vie commerciale que l'occasion aurait été bonne pour l'adoption d'une civilisation étrangère ? En tant qu'objet isolé un vase de Gundestrup peut amplement suffire, sans qu'on ait besoin de supposer des contacts culturels prolongés. Mais la fonction des prêtresses lors du sacrifice des prisonniers de guerre ? et le culte du taureau d'airain ? Ils ne peuvent constituer le résultat d'un simple commerce où les Cimbres auraient donné le précieux métal en échange ; nous n'avons pas affaire à des objets transportés à travers de grands

(39) Tite-Live parlant des Senons montre combien cette légende de l'origine des Celtes hantait l'esprit des historiens. Les ayant fait surgir de la plaine du Pô, il ajoute immédiatement qu'ils étaient venus *ab Oceano terrarumque ultimis oris*.

(40) La remarque de Timagène revient dans Aristote et Ephore.

(41) Le grand courant d'influence s'est déversé à l'époque de La Tène moyenne et tardive, ainsi que cela ressort de la diffusion des types d'armes ; cf. M. Jahn, *Die Bewaffnung der Germanen in der älteren Eisenzeit* (Mannus-Bibliothek 16, p. 212).

(42) *Our Forefathers*, II, p. 320.

espaces, mais à des acquisitions culturelles et même religieuses, et ces dernières ne peuvent être que le résultat de contacts rapprochés. Qu'on se représente avec quelle lenteur les Germains indépendants se sont assimilés à la même époque la civilisation matérielle des Celtes et l'on comprendra avec quelle prudence ils ont pu se comporter vis-à-vis de la partie spirituelle de la civilisation étrangère (43).

Un problème comme celui des contacts préhistoriques dans l'espace européen doit être traité avec la plus grande circonspection. On ne peut pas, en premier lieu, emprunter à l'archéologie l'indiscutable fait de l'expansion celtique de La Tène, en tirer la conclusion que tous les domaines de l'existence ont été atteints par l'influence étrangère et ensuite, faire entrer dans ce cadre des faits de civilisation tels que ceux des Cimbres et des Teutons et les utiliser comme matériel de démonstration. Dans la deuxième moitié du millénaire avant notre ère les Germains avaient commencé une expansion très forte, continue ; ils s'étaient avancés bien à l'intérieur des frontières celtiques et s'étaient finalement établis en territoire gaulois. En regard à ce développement il n'est guère possible d'admettre une attitude uniquement passive vis-à-vis de la civilisation celtique. Les Germains ont accepté ce qu'ils pouvaient utiliser, et peut-être même beaucoup plus. Mais ils sont restés indépendants en fonction de leur propre civilisation, et ce qui le prouve, c'est le fait qu'on a peine à déceler des emprunts dans les domaines religieux, et que leurs croyances, leur organisation culturelle se sont développées en opposition presque complète à celles des Celtes. On ne pourra donc pas parler d'une assimilation et le phénomène surprenant de ces Cimbres formant un îlot de civilisation à demi celtique au centre du monde germanique ne s'en trouve que très peu expliqué.

Il reste en effet absolument incontestable que par leur attitude envers la civilisation celtique les Cimbres font exception. Mais ils font exception aussi à un autre point de vue : ce sont les seules tribus qui se soient hasardées assez loin pour entrer en contact immédiat avec les Celtes ; pendant vingt ans ils errèrent à travers tout le monde celtique, ont été les fidèles frères d'armes des tribus gauloises ; et c'est là que se tient sans doute l'explication de leur particularisme. Les Cimbres ne présentent pas le type d'une peuplade germanique divergeant par suite d'influences civilisatrices extérieures, mais simplement une armée errante qui, d'année en année, perdait de ses propres effectifs et s'adjoignait des membres étrangers. Quand la bataille de Vercellae mit un point final à l'expédition ils n'étaient en réalité plus Cimbres que de nom et la prédominance des noms celtiques chez les chefs témoigne éloquentement de leur fusion très profonde avec des éléments étrangers.

(43) Sur les contacts, étroits des Celtes et des Germains à la frontière ethnique cf. G. Wilke ; *Mannus*, IX, 1917, p. 53.

LE PROBLÈME ILLYRIEN :

Celtes et Indo-Européens

par

Karl TREIMER

Université de Graz

Nos idées sur les peuples de ce qu'on appelle la famille indo-européenne et sur leur formation divergent notablement de ce que les représentants de la Junggrammatik nous enseignaient vers 1900. La nouvelle tendance grammaticale et, actuellement, l'orientation structuraliste ont rendu sans objet, tel un nœud gordien artificiel, l'ancienne dialectologie telle qu'elle existait chez Meillet. La linguistique européenne possède au reste dans la *Romania* un territoire où tout est exactement contrôlable. Le roumain par exemple, offre un paradigme de matériel linguistique intéressant et clair avec des termes comme *inimă* (et non **coarde* à cause de l'alb. *zēmērē* « cœur + âme »), *dādusem*, ppf. ind. (*mutatio modi* à cause de l'alb. *dh*, *ashē* « j'ai donné », aoriste sigmatique ind.) etc... De tels exemples ne permettent pas de penser que les avancées orientales de Rome ou son arrière-pays rendent compte du roman oriental et ils ne permettent pas d'en chercher là l'origine.

L'image du nœud gordien est arbitraire, ainsi que l'est toute comparaison, mais nous avons quelque chose qui l'est tout autant dans le symbole celtique du cheval dans un navire (cf. R. Egger, *Le Maître de Magdalensberg et son signe*, *Ogam* IV/7, 1952, n° 24), dans son image sur des monnaies des Parisii exactement comme sur les monnaies des *Taurisques* ou *Tauristes* (Noriques), tout cela étant joint à l'existence d'une déesse *Epona*, déesse des cavaliers, protectrice de l'élevage des chevaux. Dans la réalité visuelle ceci ne doit guère avoir signifié autre chose que ce que les conquérants aryens de l'Iran ont jadis célébré dans une sorte d'*eisteddfod* iranien, au moyen du char sacré, souvenir solennel du rôle secourable et décisif joué par cet engin (ou par cet animal domestique) dans l'accession de la peuplade à une haute fortune. Les chars cultuels de l'ancien Iran ne sont rien d'autre que des reproductions ou des maquettes de ceux qui, mus par traction animale, servirent pendant la préhistoire à l'arrivée et à l'occupation du territoire, qu'ils aient déjà ou non la forme spécifique du char de combat. La déesse *Epona* a symbolisé l'expérience de ces éleveurs dont les haras donnaient des chevaux utiles à l'existence de la nation, en paix ou en guerre (cf. Fr. Le Roux, *Que signifie *Equoranda*, *Ogam* VIII/1, 1956, n° 43 et *Voreidos, Rēda, Eporedia*; *Remarques sur un nom du Cheval en Celtique*, *Ogam* VIII/5-6, 1956, n° 47/48). Or, on devra reconnaître expressément que l'élevage des chevaux ne peut pas être originaire d'Europe pour la simple raison que, pendant le néolithique, la race chevaline s'y était

presque complètement éteinte (Förster, *Reallex.* 617). Ceci veut donc dire que ces ancêtres des Celtes, remerciant le cheval de leur expansion par un culte rapidement esquissé, n'étaient pas originaires d'Europe et que les centres d'élevage de chevaux étaient obligatoirement situés hors d'Europe. Par conséquent l'hypothèse plaçant en Europe le berceau des peuples indo-européens n'est guère fondée.

S'occuper de problèmes ethnographiques conduit à des vues réellement nouvelles ; il s'agit cependant de combler le vide schématique qui s'ouvre béant, entre la langue-mère reconstruite par le *compendium* de Brugmann et chaque dialecte considéré isolément. Nos résultats préalables semblent déjà assez instructifs et apportent de la clarté, on pourrait même dire qu'ils aboutissent à une linguistique mathématique ; et sur la méthode de paléo-ethnologie linguistique on remarquera brièvement qu'elle se dégage spontanément dans les cas favorables, comme par exemple dans celui de l'ethnogénèse arménienne, domaine dans lequel nous allons d'abord nous cantonner, d'ailleurs de façon très passagère et sans approfondir. L'exemple lexicographique est ici l'arménien *tur* « épée » : absolument sans aucun parallèle dans le vocabulaire indo-européen, le mot est complètement isolé, mais l'isolement cesse immédiatement si nous considérons une correspondance très claire, dans une langue non indo-européenne du Daghestan, en l'occurrence le lak., nous retrouvons un *tur* qui signifie « sabre, épée », l'on peut penser à un apparentement à l'ethnique oriental des Touraniens, ces ennemis des Aryens dont il est constamment question dans l'Avesta. C'est exactement semblable au nom ethnique des *Saxons* (Sachsen, litt. « Messerbewehrte » ou « armés du couteau »). On obtient ainsi un repère très stable pour un vocable qui, dans la méthode isolationniste, traînait au hasard. Viennent ensuite le lak *parpartun* « foudroyer », proche de l'arménien *p'aylakn* « éclair » ; lak *xbala* « ville » à côté de l'arm. *ksalak* même sens, etc... Et si nous réfléchissons bien, d'un côté à l'échec lamentable des moyens traditionnels de recherche de notre linguistique, et, d'un autre côté, à l'inexistence regrettable d'une doctrine linguistique sur les langues illitérales, le résultat d'une évaluation précise et non subjective des ouvrages — avec leurs douloureuses lacunes et le rapport faussé de la langue et de l'écriture — nous servira de base à une orientation nouvelle. Nous devrions par conséquent avoir le droit de faire dériver de sources étrangères, sans hésiter, le suffixe du pluriel arménien classique en *-k*. Le tcherkesse montre en effet un morphème plural métonymique en *-x* ; dans ce cas c'est toute la morphologie et la grammaire proprement dites qui sont affectées ; et il est possible de considérer sous cet angle tout l'ensemble de cet idiome de *satem*. Mais il en ressort aussi qu'il est tout à fait impossible de prolonger plus avant une situation où, pour le plus grand honneur de doctrines vétustes et de théories moribondes, la science s'en tient à de vieux panégyriques et à un immobilisme pesant qui met en danger tout progrès.

Dans le domaine particulier de chaque philologie historique,

beaucoup de faits — depuis la période de formation de la nation (langue), jusqu'à la période de fixation littéraire — dépendent d'événements qui se sont produits à date préhistorique ; c'est-à-dire qu'aux époques dépourvues d'archives la langue reflète l'histoire nationale et en annexe on nommera encore l'archéologie dont il s'agit d'interpréter les conclusions avec exactitude. Dans une certaine mesure, il nous est possible d'éclaircir le mystère des chemins perdus suivis par le celtique au moyen d'un dialecte indo-européen, le paraillyrien, qui est l'idiome des porteurs de la civilisation de Halstatt et des Champs d'Urnes. Mais il n'y a pas eu que des Indo-Européens, et ce sont alors les ancêtres préhistoriques, indo-européens, des Albanais actuels avec leur couche d'emprunts dans la majorité des langues de *centum*, surtout en celtique, qui nous documentent sur l'ancienne supériorité lusato-hallstattienne, laquelle tient à une supériorité technique et métallurgique. Ces Albanais eux-mêmes, et tout pareillement les peuplades de *centum*, les Grecs par exemple, qui de leur côté se sont retrouvés vis-à-vis des plus proches parents albanais des Proto-Arméniens (que dans les ouvrages scientifiques on appelle maintenant Pelasgiens) dans un même rapport d'hégémonie et de vassalité, possèdent en une large mesure une langue très riche en éléments étrangers provenant de la population paléo-européenne antérieure, à proprement parler avant l'arianisation de l'Europe par les Indo-Européens. Un habitat occidental primitif des Celtes, tel que Schumacher ou Jullian se hasardaient encore à l'admettre est formellement rejeté par H. Hubert, *Les Celtes*, p. 170 (*loc. cit.* 95). Le berceau des Indo-Européens est l'Asie occidentale et il est de fait que les témoignages non indo-européens se rapportant à la Gaule pré-celtique et à l'habitat des Celtes en Allemagne du Sud, en Tchécoslovaquie, sont beaucoup trop nombreux pour être négligés. Dans un des plus récents ouvrages qui traitent de l'archéologie celtique d'Europe Centrale, Jan Filip, *Keltové ve Střední Evropě*, ce problème n'est d'ailleurs pas abordé. Avec grand succès, l'auteur se livre surtout au travail consistant à établir, à partir des inventaires de fouilles, la structure économique et sociale de la population celtique. Les faits allophyles sont laissés totalement de côté.

Or, ces témoignages ne sont pas seulement à caractère linguistique, c'est-à-dire indirect, car il est expressément dit chez Avienus que, en des temps plus anciens, les Ligures touchaient à la mer du Nord et nous avons ainsi un document historique s'y rapportant formellement. Pour les études celtiques et germaniques ceci est d'un très grand poids et quand un représentant des plus marquants de la grande décadence linguistique qui a suivi la mort de Brugmann, P. Kretschmer écrit dans la *Wiener Prähistorische Zeitschrift*, 1932, 271 : « Nichtig. Vorbevölkerung, also ein sogenanntes ethnisches Substrat ist für die Germanen in ihren ältesten Sätzen nicht greifbar » (1) on est bien obligé de tomber d'accord avec ce

(1) « Dans leurs habitats les plus anciens on ne distingue pas de population antérieure non indo-européenne, donc ce que l'on appelle un substrat ethnique, antérieur aux Germains ».

qu'écrit H. Güntert, *Urspr.* 86 : « es ist unbegreiflich, wie man (das) bei dieser Sachlage behaupten kann » (2). En dehors de ceux qui en garantissent l'existence, l'état de choses constaté par Avienus, *Ora Mar.* 637 sqq. ressort tout simplement de la nomenclature géographique dans la mesure où elle n'a pas été changée de nom. Nous voyons donc qu'il existait déjà des éléments non indo-européens, antérieurs aux Indo-Européens, dans les pays qui, par la suite, ont été celtisés, par exemple :

ARARIS, Holder, *Altcell. Sprachschatz*, I, 172, Pauly-Wissowa, *R.E.*, II, 379. Le nom antique de la Saône trouve à proximité des Pyrénées un parallèle remarquable dans l'*Arauris*, maintenant l'*Hérault*, Pauly-Wissowa, II, 401. La vocalisation est essentiellement non indo-européenne et, plus loin, nous conduit à la *Ruhr* de la rive droite du Rhin. On est enfin ramené ainsi au souvenir de la localité historique bien connue qu'est *Arausio* dans le Sud de la Gaule, Pauly-Wissowa, 401, Holder 178, *Arausa*, qui a donné très curieusement en langue romane *Orange* (pour le rapport phonétique, cf. par exemple l'espagnol *Blanda*, en égéen *Biaunda*) et possède un répondant dans le caspien *Araksés* (d'un primitif **Aras : ses*, le prototype *Arasis* est possible). En Espagne précisément nous rencontrons une *Arausa* (Seo de Urgel), A. Tovar, *Zephyrus*, VIII, 76, tandis que la forme simple *Aare* apparaît sans dérivation en Suisse et dans les territoires limitrophes ; le sens en était sans doute « eau, fleuve », cf. *Ethnogenese der Sl.* 53, 42, 51, 58, 101, 104.

ARELATE, Holder I, 191, Pauly-Wissowa 634, est la celtisation d'un nom plus ancien *Theline* « situé dans le marais, dans le marécage ». La population indigène avait dû se choisir un nom semblable et l'on peut produire pour l'étymologie le tchan. *dalavi* « marécage » ; et si nous avouons reconnaître une vraisemblance intrinsèque à cette interprétation c'est que le terme toponomastique connu est une traduction en cas de bilinguisme, ce que nous rencontrons quelquefois, à la mesure de nos connaissances indigentes, en terre classique, cf. *lyd.*

Καδωνίς : *Ελυία*, attique *Υππερία* : *Τετραπόλις*, cf. aussi *infra*, et nous avons renvoyé au celtique au moins une fois.

BRITANNIA, Holder I, 552, Pauly-Wissowa, III, 1, 858 est particulièrement intéressant, bien que le mot nous conduise du celtique continental au celtique insulaire. Alors que ressortent de vieilles opinions, par exemple celle qui, se basant sur l'avis de Holder à propos de *Bagantia* (329 : *nha. Bach*) malgré le basque *bago* et d'autres témoignages, entreprend de déduire un proto-indo-européen de *centum*, il est nécessaire de récapituler les opinions anciennes sur le nom des îles. C'est ainsi que nous pouvons lire : « Bei den Griechen Βριταννία, Βριταννία woran sich nach Windisch ir. *Bretan*, n. pl. *Bretain* am nächsten anschlieszt ; das unaspirierte *t* der ir. Form steht für *tt*, das *a* in der Ableitungssilbe war ursprünglich lang. Die Form Die griechische Schreibung (von Pytheas ?) *Περριταννία*, *Περριταννία* *Britanni* scheint nach Windisch eine lat. Umgestaltung zu sein.

(2) « Il est incompréhensible qu'en l'occurrence on puisse le prétendre ».

hängt nach Thurneysen und d'Arbois de Jubainville mit kymr. *Prydain*, älter *Prydyn* und *Prydein* zusammen, das bei den Kymren Britannien bezeichnet und bei den Iren der Form *Cruithnig* Bezeichnung der Piktenstämme ist; Grundform *Qritano* oder *Qritino*. Damit scheint vermengt worden zu sein *Britanni*, Name eines gall. Volkes vom belg. Zweige » (3). Mais si l'on fait passer le nom des Pictes au premier rang et considère les relations anciennes sur leur coutume du tatouage, on en arrive à l'irl. *cruith*, gall. *pry* « figure », ce qui ferait du terme un nom celtique des Pictes. Mais il y a contre cela que la gémination des consonnes intérieures jointe à la mutation consonantique de l'initiale fait une impression fort peu indo-européenne. D'un autre côté les Pictes auraient dû être ainsi les habitants du sud de l'île, ce qu'ils n'étaient, ni en Irlande à l'époque médiévale, ni lors de l'occupation de la Grande-Bretagne par les anciennes tribus gauloises des Celtes brittoniques. Cette réflexion débarrasse notre chemin du nom des Pictes et nous conduit à un matériel toponomastique « illyrien ». Consultant l'ouvrage de A. Mayer, *Sprache der Illyrien*, lequel est destiné à compléter les remarques de Pokorny dans son *Urgeschichte*, 72, 82, 133, nous pouvons lire p. 95 ce qui est dit à propos de l'île adriatique *Brattia* (*Brac-Brazza*) *Βραττιν* du développement phonétique (de *ā*) ; on rapproche ensuite le messapien *Βραττιν* *ἐλαφου* et aussi *Βραττιν* *ἐλαφιν* *του* *ἐλαφου* *brunda* d'où on tire *Brandisium* (*Brindisi*) ; il y a la base apparenté, un alb. *bri-ni* « corne, bois de cerf », *Brindia*, *Brindulum*, l'hydronyme *Brinta* (actuellement *Brenta*) en Vénétie et dans le Frioul, l'hydronyme *Βραττιν*, etc., tout ceci d'après la *Sprache der Illyrien* de Krahe, 40, 103 ; Pokorny, *Idg. Wb.* 168 présente des parents indo-européens du mot albanais. Mais de telles conditions phonétiques recommandent-elles une forme de base indo-européenne ? La phonétique que nous rencontrons ici nous fait penser à celle que l'on rencontre dans le couple élam. *Nahhunte* : arm. (déesses) *Anahit* ; comme dans le cas du nom des Bretons il semble impossible de s'en séparer. Il apparaîtra ici comme très remarquable que toutes les îles possibles de l'Adriatique portent des noms élaphites et que par exemple le nom du cerf est en relation avec le nom du rivage. Ce n'est cependant qu'une très ancienne étymologie populaire, datant de l'époque où une population illyrienne était établie de part et d'autre de l'Adriatique et où le mot indigène *brendion* « bois de cerf » s'est confondu avec un élément

(3) « Chez les Grecs *Βραττιν*, *Βραττιν*, ce à quoi il faut joindre la forme la plus proche selon Windisch, irl. *Bretan*, n. pl. *Bretain*, le *t* non aspiré de la forme irlandaise est pour *tt*, le *n* dans la syllabe dérivée étant long à l'origine. D'après Windisch la forme *Britanni* semble une adaptation latine. La graphie grecque (de Pytheas ?) *Βραττιν*, *Βραττιν* est corollaire d'après Thurneysen et d'Arbois de Jubainville du gall. *Prydain*, plus anciennement *Prydyn* et *Prydein*, forme qui chez les Gallois désigne la Grande-Bretagne, et chez les Irlandais, sous la forme *Cruithnig*, sert à désigner des tribus pictes; la forme de base **Qritano* ou **Qritino* semble donc être devenu *Britanni*, nom d'un peuple gaulois de la branche belge ».

toponymique plus ancien développé en syr. anat. comme dénomination de l'eau, cf. le nom du fleuve de Damas *Barada*, en Anatolie du Nord *Πρωταίς*, *Πορβαίς*, le nom hourrite de l'Euphrate *IDPuranti*, cf. Bozkurt-Çig-Güterbock, *Istanbul arkeoloji muzelerinde Bogazköy tabletleri* I, 3, 4, II, 51, etc., cf. aussi *Ethnogenese der Slav.* 87.

Il y a beaucoup d'autres exemples : *Cassi* (Hubert, 264), *Danubius* (*Ethnog.* 101), *Genabum* (*Ethnog.* 112), *Νυζαξ* (Hubert, 5, *Ethnog.* 107, 112° Noriques M 244), *Parisii*, (Polomé, 14, Mayer, 258, Gl 13, 211, note 2, G 78), *Raurici*, (Hubert, 186), *Salessi*, *Salluvii* (Hubert, 187, 289), *Turones* (Hubert, 187), *Varini* (*Ethnog.*, 101, 111), et il est normal que le vocabulaire courant soit de même rempli d'emprunts partiellement communs au celtique et au germanique, par exemple gaulois *cassanos* « chêne », all. mod. *Heister* ; gaul. **landa*, v. irl. *lenn*, gall. *llan*, bret. *lann*, etc., angl. *land*. Nous arrivons là dans un domaine auquel le maître éminent des celtisants allemands le Prof. Julius Pokorny, a consacré son attention, cf. *Zeitschrift für Celtische Philologie*, 16-18, ce qui lui a permis de découvrir récemment dans l'Eurafricain l'origine de *o* « fils », contrairement à Mme Heiermeier qui, rivalisant avec lui, n'a pas encore réussi à nous dire l'origine de l'irl. *blaosc* / *plaoisc* « écorce, gaine », lequel se rattache cependant visiblement à l'all. *Flasche* « bouteille ». Cet auteur est par exemple contre toute origine non indo-européenne de l'irl. *scé*, *sciad* « aubépine », gall. *ysbyddad* (cf. son texte p. 86). Il y en a tant cependant dont on vient à bout — la connaissance du vocabulaire étranger peut présenter ses inconvénients — quand on peut discerner une origine pontique ou méditerranéenne, ainsi dans le cas du théonyme gaulois *Camulos*, qui se laisse comparer à des anthroponymes anatoliens : cf. le hittite *Kammalja*, et même le latin *Camillus* (étranger) et le vieux norrois *Humli-Humblus*, père du héros éponyme Dan.

Il est notoirement plus simple de travailler sur le matériel indo-européen ordinaire et d'expliquer par exemple les relations des langues indo-européennes entre elles, entre autres les relations du celtique et du germanique. Mais on a remarqué à cette occasion le rôle d'emprunteur du germanique. M. Edgar Polomé a repris la question dans un très bel article, et comme on a pu le voir dans le cas de *Camulos*, le vocabulaire commun a survécu à ce qu'on appelle la mutation consonantique proto-germanique. Il était déjà donc emprunté deux ou trois siècles avant notre ère, terminus ante quem, et ce sont des moyens d'explication précieux qui nous sont mis en mains par la chronologie linguistique. Nous en donnerons une illustration par un exemple que H. Hubert, *op. cit.* 90, n. 1, veut rattacher à l'héritage indo-européen : v. irl. *curach* « bateau ». Cet éminent savant, en accord avec Mac Bain, *Et. Dict. Gael. Lang.* fait remonter le mot, avec l'arm. *kur* « skiff, boat, large, bark, hod, tray », à une racine indo-européenne, mais le rapprochement intervient sans être assorti des références techniques et bibliographiques désirables. Il se peut bien entendu que le slave *korablj*^b et le grec *καράβος* soient étrangers (sur l'arabe

vulgaire *kelek* «landesübliches Boot in Mesopotamien», cf. mon *Ethnogenese der Slaven*, 77, 95). Mais le celtique lui-même met à notre disposition des moyens nous permettant d'orienter nos recherches sur l'âge de ses couches d'emprunts : en l'occurrence et par exemple la mutation du *p*, qui est certainement très ancienne, et dont il est absolument certain qu'elle s'est produite longtemps avant la mutation consonantique du germanique. Mais conformément à la chronologie relative, le passage de *-qu-* à *-p-* a suivi de très loin, postérieurement à l'aspiration du *-p-* proto-indo-européen, ce qui signifie que nous pouvons remonter avec certitude au-delà du début du premier millénaire av. J.C. Les Celtes goidels dont l'arrivée en Grande-Bretagne est antérieure à cette date étaient déjà séparés de leurs frères de race : ils ne connaissent pas la mutation, et quand l'histoire irlandaise nous parle des Menapes ou des Pictes il s'agit très certainement de tribus étrangères. De leur côté les tribus latinosabelliques, ainsi que les Germains, ont ignoré la mutation de la labiovélaire sonore non aspirée qui a été effectuée néanmoins par l'ensemble du celtique. Les liens de parenté unissant les langues indo-européennes ont été examinés récemment par Porzig et cet auteur moderne en est arrivé aux conclusions suivantes en ce qui concerne le celtique :

Il établit, *Gliederung des Idg. Sprachgebiets*, p. 118, que l'illyrien et le celtique s'apparentent par un morphème en *-isio* servant, à partir de noms d'animaux, à la formation de topiques, alors que l'illyrien, le venète et l'italique sont apparentés par le suffixe *i* du gén. sing. masc., et que le celtique est apparenté à l'albanais, en dehors de l'expression de *gluno* «genou» (*Ogam* VII/3, p. 244), par le passage de la liquide sonante intervocalique à *ri*, passage qui, conformément à *Ogam* VI, 152, note 35, n'est pas discutabile (cf. alb. *dritë* «lumière», etc...). Mais il y a plus encore, cf. mon *Ethnogenese* 29 sqq. ; M. Porzig pense que les relations du celtique et du slave sont «merkwürdig und sehr auffallend» (remarquables et très frappantes), et il les considère comme des «Neuerungen oder mundartliche Besonderheiten» (innovations ou particularités dialectales). Il y a, entre le germanique et le celtique, beaucoup de correspondances qui méritent attention ; par exemple dans l'irl. *air-licim*, nha. *leihen* la construction par le *dativus commodi* ; des innovations comme *Wagen-fen*, gall. *rhyddau*, all. reiten (*Ogam* VII/5-6, 372-373 ; des nuances sémantiques telles que celle de l'irl. *gus* «capacité, pouvoir», got. *kustus* «épreuve» ; des formations juridiques et des désignations pour «surveillant, esclave». Cependant «(seien) die später germ. Stämme von Ausbildung bestimmter Herrschaftsformen und der neuen Gemeinschaft nicht einverleibt worden» (4). Ceci est susceptible de modifications, parce que, peut-être pas toutes mais au moins un bon nombre de tribus germaniques ont été soumises à la suprématie celtique (de La Tène), comme

(4) «Les futures tribus germaniques [n'auraient pas été] atteintes par l'institution de formes précises de domination et de hiérarchie sociale particulière et [elles n'auraient pas] été incorporées à la nouvelle communauté.»

cela avait été le cas des peuplades de la civilisation des Champs d'Urnes. On devra sans doute remercier M. Porzig de nous dire p. 118 de son livre : «Das Keltische hat also alte Sonderbeziehungen in grösserer Art nur zu den italischen Sprachen ; seine Berührungen mit dem Germanischen gehören grösstenteils einer jüngeren Zeit an. Über das keltisch-illyrische Verhältnis erlaubt der Stand unserer Kenntnisse noch kein Urteil, alle übrigen Beziehungen sind unbeträchtlich» (5). Reprenant ici les problèmes de l'illyrien indo-européen (proto-albanais) je puis me permettre de rappeler que Pedersen acceptait la lénition dans le proto-albanais, et je pense avoir établi, en albanais, l'existence d'un phénomène de *sandhi* à l'initiale.

Et si nous voulons maintenant relier chronologiquement le celtique et le germanique en fonction du matériel qui s'offre à la classification, la liaison doit se faire en combinant les phonétiques historiques aussi bien du celtique que du germanique et pour la plus ancienne couche ayant pénétré en germanique avant la mutation consonantique on relève ainsi approximativement les mots de la liste suivante (l'ordre suivi est celui des correspondances allemandes quand elles existent) :

DONAR, ancien dieu germanique du tonnerre, v. norr. *thórr*, v. angl. *thunor*, v. fris. *thuner*, mba. *doner*, *dunner*, vha. *thonar*, *donar*, correspond selon Jan de Vries *Altgermanische Religionsgeschichte* II, 112 au celtique *Tanaros*, *Taranis*, *Taranus*. Si le Dieu de la guerre étrusque *Laran* présente un son latéral, *Taranis* est pré-étrusque ;

EID, cf. Hubert, *Les Celtes*, I, 80, A. Jóhannesson, *Island. etym. Wb.* 44 le considère comme faisant partie du germanique commun, v. norr. *eidr*, got. *aiths*, v. angl. *ath*, v. sax., v. fris. *éth.*, vha. *eid*, en relation causale avec le v. irl. *oeth* «serment» le sens se sépare du gr. primitif «destin», illyr. «mère des dieux» (c'est peut-être par cette dernière qu'on jurait ; l'origine remonterait ainsi à l'époque où dominait la civilisation des Champs d'Urnes) ;

ELTERN, cf. Jóhannesson 38 (*Ogam* IV/1, n° 18, 194), irl. *for-ellrar*, v. angl. *ieldran*, angl. *elders*, v. sax. *eldiron*, est formé en accord avec le celt. cf. v. irl. *altru* «père nourricier», gall. *athrau*, bret. *aotrou*, ces derniers ne pouvant être séparés du v. irl. *alim.*, got. *alan*, lat. *alere*, d'autant plus qu'ils vont dans le sens de l'angl. *Lord*, *lady* (v. angl. *hláford*, *hlaefdyje* («Laibewahrer, - kneterin»), ils ne sont certainement en aucun cas indépendants et sont pour cette raison plus celtiques que germaniques ;

FICHTE, cf. Polomé, *Ogam* VI, 154, Kluge-Götze, *Etym. Wb. d. deutschen Spr.* 202, compte parmi les cas les plus remarquables de cette série et remonte à des temps très archaïques, lorsque le celtique n'avait pas encore effectué la mutation de

(5) «Dans les grandes lignes, les caractéristiques anciennes du celtique le rattachent aux langues italiennes seules, et la majorité des correspondances avec le germanique date d'une époque plus récente. L'état actuel de nos connaissances ne permet pas encore de juger des rapports exacts existant entre l'illyrien et le celtique ; toutes les autres correspondances sont négligeables.»

l'indo-européen $p > h$, et lorsque, du point de vue linguistique, les Celtes avaient à peine commencé leur différenciation, cf. v. irl. *ochtach* ;

FINNE, désignation d'une série de hauteurs d'Allemagne moyenne, doit être considéré avec Hubert (206) comme celtique, cf. le gaul. britt. *pennos*, gall. *pen*, corn. bret. *penn* « tête ».

v. norr. *Fjorg* « être divin », *Fjorgyn* « Mutter Thors », *Fjorgynn* « père de la déesse Frigg », Jóhannesson 552, Polomé, *Ogam*, 155, se rattache avec le brittonique *Rica* (*Gambedha*), divinité agraire, au gall. *rhych* « sillon » ; le rapport avec un appellatif simple comme l'anglais *furrow*, lat. *porca* est orienté vers un aspect cultuel qui est bien celui de la correspondance germano-celtique ;

FLUR, Hubert 78, Jóhannesson 560, v. norr. *flórr* « planche », v. angl. *flór*, même sens, angl. *floor*, mba. *vlór* « Diele, Wiese », mha. *vlúor* « sol, prairie, champ cultivé », se caractérise comme Fichte par leur archaïsme, à cause du v. irl. *lár*, gall. *llawr*, bret. *leur* « plancher, aire à battre le blé » ;

FREI, Polomé, Jóhannesson 568, avec le v. norr. *frjáls* (« ohne Halsring »), got. *freis*, *freihals*, v. angl. *fri*, *fréo*, v. sax., vha., v. fris. *fri* montrent un développement sémantique de la racine indo-européenne **pri* « aimer », et qui concernait la caste dominante sans doute à travers le concept d'« ami » : « bezieht sich wahrscheinlich auf die sippenfreundliche Gesinnung zu den freien Stammesgenossen im Gegensatz zu den Unterworfenen » (6) dit Jóhannesson, et ceci nous ramène au cas celtique parallèle du gall. *rhydd* et doit être mis en relation avec les anciens domaines de la communauté linguistique quelque part en Pologne et en Cimmérie du Nord. On doit attribuer à ce dernier aussi les provenances celtiques et danubiennes dans le genre de *broccos*, *celicnon*, *cerevesia*, *iasc*, *landa*, *sallech*, etc... mais cet exemple celto-germanique est encore archaïque ;

FÜNF, Jóhannesson 542, got. *fimf*, v. norr. *finn*, v. angl. *fiif*, v. fris., v. sax. *fif*, vha. *fmf*, sont empruntés au celtique brittonique (p) ; cf. gaulois *pinna*, v. gall. *pimp*, corn. *pymp*, bret. *pemp*. La grande intensité de l'influence celtique sur le germanique se reflète ici ; elle remonte à l'époque de la suprématie gauloise et aux expéditions d'un Brennos ;

LEDER, cf. Hubert, 80, Jóhannesson 1070, se rapporte avec le v. angl. *leder*, v. norr. *lethr*, v. fris. *leder*, *luder*, mba. *led(d)er*, au v. irl. *lethar*, gall. *lledr*, bret. *lertenn*, sont comme le sou-ligne Polomé des dérivés d'un indo-européen **pletrom* ; pour d'autres expressions indo-européennes signifiant « peau », cf. Pokorny, *Idg. Wb.*, 681 ;

LEIHEN, Cf. Hubert, 81, Feist³, 327, v. angl. *lion*, repose peut-être sur le v. irl. *air-leim* et n'apparaît pas comme Fichte limité à l'ensemble du territoire allemand ; cf. le got. *leihvan* qui est lui-même la source de l'emprunt slave ; remonte seule-

(6) « Se rapporte vraisemblablement au sentiment de « caste » des membres libres de la tribu, par opposition aux sujets ».

ment à l'époque gauloise ; l'absence du *p* celtique, qui sert de critère, a pour résultat qu'on doit douter de l'emprunt direct par le germanique ;

got. *lekeis* « médecin », v. irl. *liatg*, cf. Feist, *Vg. Wb. d. got. Spr.* 329, est en liaison avec la magie et le culte, parce que dans ces époques très reculées les fonctions médicales et sacerdotales étaient confondues ; il faut attribuer aux Druides des connaissances approfondies sans lesquelles la médecine populaire celtique ne montrerait pas ses étonnantes capacités. La perte ultérieure de ce mot d'emprunt germanique, qui a été conservé chez les Slaves, et son remplacement en allemand par un mot mérovingien illustre le triste déclin de la puissance celtique depuis César ;

v. sax. *nimid*, Hubert 81, Feist, *Kultur, Ausbreitung und Herkunft der Indogermanen* 354, Pokorny 764, provient du gaulois *nemeton*, v. irl. *nemed* « sanctuaire, personne sacrosainte » ;

RADE, qui appartient encore à l'inventaire pharmaceutique de l'ère préhistorique a été expliqué par Kluge-Götze, 593, populaire, mais on a aussi v. irl. *raith* « fougère » qui a perdu sans laisser de traces son *h* initial ; appartient donc à l'époque de l'apogée celtique après l'assujettissement des Illyriens de Lusace et leur compression dans de petits districts presque toujours montagneux, du Norique, de Pannonie, suivant les noms actuels la Styrie et la Bosnie ; c'est à nouveau un mot exclusivement allemand ;

REICH, Hubert 80, Polomé, Jóhannesson 718, 1136, got. *reiks* « maître, puissant », v. norr. *rikr*, *folkrekr* « capitaine », *landreki* « prince », v. angl. *rica* « capitaine », provient du vieux-celtique *rig-s* comme dans gaulois *Bitu-riges*, v. irl. *ri*, gén. *rig* « roi » (cf. Fr. Le Roux, *Aperçu sur le Roi dans la société celtique, son nom et sa fonction*, *Ogam* IV/3, 1952, n° 20) ;

v. norr. *seidr* « magie noire », Polomé, Jóhannesson 791, est aussi attesté sous la forme d'un verbe *sida* ou *seida*. La raison de l'emprunt doit être cherchée dans les cérémonies et les manifestations druidiques. C'étaient donc des mots qui ne se séparaient pas tellement de *barditus*, chant de guerre germanique dont la source a donné plus tard le v. gall. *bardaut*, m. gall. *barddawd* ; cf. *Voc. ox-celt.*, *Ogam* IV/2, 1952, n° 19 ;

got. *sinth*, Hubert 78, Jóhannesson 786, apparaît en allemand sous la forme *Gesinde*, à l'origine « compagnie de voyage », vha. *sind* « chemin, direction », v. angl. *sith* « chemin, voyage », v. sax. *sith* « chemin, couloir », v. norr. *sinn* « marche », *sinni* « marche, voyage » ; le mot ne doit pas être séparé du v. irl. *set*, gall. *hynt*, bret. *hent* « route ». Il serait même temps d'examiner s'il n'y a pas acception d'un mot du vocabulaire non indo-européen, dont par exemple le grec *σινθισμός* dériverait ;

VIER, Jóhannesson 280, v. norr. *fjörir*, v. angl. *féouer*, got. *fidwôr*, v. sax. *fiuar*, *fior*, doivent être ramenés à un **petur*, **petur*, c'est-à-dire qu'ils sont comme *fünf* le résultat d'une

influence celtique ; le contact des deux peuples a donc été très étroit ;

VIRGEN, vha. *Virgunnia*, « Böhmerwald, Erzgebirge », Hubert 184, Jóhannesson 554, l'ancienne Εργινια ἄρος, Ἀργινια, Ὀρεσινια, cf. Holder I, est apparenté au got. *fairguni* « montagne », et ce dernier avec le v. norr. *fura* « pin », d'où angl. *fir*, v. angl. *furh*, vha. *forha* ; en raison de l'aggravation du climat et des changements qui en ont résulté dans le feuillage des conifères le recul en face du lat. *quercus* est explicable ;

WERT, Hubert 81, Jóhannesson 145 ; v. norr. *vedhr*, got. *wairths*, v. angl. *weorth*, v. fris. *werth*, vha. *werd* ont nécessairement pour modèle un prototype gallois du v. bret. *guerth* « la valeur acquise » ;

A ces exemples dont l'âge est absolument et clairement garanti par la mutation consonantique du germanique accomplie à date très ancienne il s'en ajoute d'autres auxquels manque cette caractéristique. La liste n'est pas complète, non pas uniquement parce que la synthèse est lacunaire, mais aussi parce que les éléments les plus récents englobent des termes pour lesquels on ne possède aucun critère chronologique. Nous aurons ainsi :

AMT, cf. Hubert, 80, Jóhannesson 15, 980, v. norr. *embaetti* « service », got. *andbahti* (modifié par étymologie populaire), v. angl. *ambiht*, v. sax. *ambahl*, gaulois *ambactus* « serviteur, confident », gall. *amaeth* « laboureur », cf. *Ogam* IV/1, n° 18 ;

BANN, cf. Hubert 81, Jóhannesson 595, v. norr. *bann* « interdiction, bannissement », vha. *ban* « ordre, disposition, interdiction », v. angl. *bann* « interdiction, proclamation, offre », tout cela doit être ramené à une forme initiale qui est le v. irl. *forbanda* « prescription légale » ;

BEUTE, cf. Hubert 81, Jóhannesson 964, de même origine que le mba. *büten*, v. norr. *byta* « partager, changer ». Cette racine appartient à l'anthroponyme brittonique *Boudicca*, irl. *buaid* « victoire », gall. *budd* « vol, butin » ; mais bien qu'il inclue le terme parmi les éléments étrangers Jóhannesson donne cependant une interprétation endogène : « aus dem Präfix *bi-* und einem Verbum, das isl. *gta*, dän. *yde* entspricht und zu *üt* « aus » gehört » (7). Je ne considère pas comme convaincante cette modification apportée à la thèse initiale de l'emprunt ;

BLEI, Hubert 79, Jóhannesson 643, v. norr. *bly*, v. sax. *bli*, vha. *blío* sont, d'après Much, *Zeitschrift für deutsches Allertum* 42, 163 empruntés au celtique, cf. Pokorny, 155 (mais la base est sans doute paléo-européenne) ;

v. angl. *brocc* « blaireau », et aussi nba. *Bracke* « Spürhund » (mal répertorié par Jóhannesson 634), cf. J. Bosworth-Teller, *An Anglo-Saxon Dict.* 106, W.W. Skeat, *Et. Dict. of the Engl. Lang.* 75, cf. *Ogam* IV/5, n° 22, p. 271, corn. *broch*, m. bret. *broch*, *broc'h*, gall. *broch*, irl. *bróc*, sont des emprunts

(7) « Du préfixe *bi-* et d'un verbe qui correspond à l'isl. *gta*, dän. *yde* et se rattache à *üt* « aus ».

au vieux-celtique, cf. gaulois *Broccomagos*, mais les emprunts de caractère celtique insulaire tombent en dehors de notre cadre proprement dit et il ne peut être question ici de l'angl. *bog*, *crag*, etc... Le celtique continental doit être paléo-européen à cause du grec *τροχός*. La différence de consonne initiale est de nature morphologique ; elle rend de façon différente un son étranger ;

Brüch, Hubert, 80, Jóhannesson 634, *Ogam* IV/4, n° 21, p. 247, v. norr. *brok* « Kniehose », v. angl. *bróc*, angl. *breeches*, v. sav. *brok*, néerl. *broek*, vha. *bruoch* sont en rapport avec le gaulois *braca*, mais la direction réelle de l'emprunt, qu'il est de notre devoir d'éclaircir, est discutée ; cf. l'avis d'un grand maître des études celtiques françaises comme Vendryes, *Revue Celtique* 1912, 377. Dans Jóhannesson on trouve : Gall. *braca* ist vermutlich entlehnt aus dem Germ., mir. *bróc* ist eine spätere Entlehnung aus dem Germ. » (8). L'aide décisive vient ici de l'illyrien car on compare alban. *bark* « ventre » (le sens de « Bausch » donné par Jóhannesson 634 constitue une erreur), dont la première forme antique est consignée dans le messap. *Barpina* ; on a donc un illyr. (para-illyr.) **baruk*, ou même, parce qu'on ne se résoudra pas à confier le slave *br'ucho* à des étymologies sans fondement **barukh*. Ceci nous enseigne que les Germains adoptaient la mode gauloise, et le mot en même temps que la chose ; cf. aussi *Ogam* VIII, planche II ;

BRÜNNE, cf. Hubert 81, Jóhannesson 637, *Ogam* IV/5, n° 22, p. 271, v. norr. *brynja*, got. *brunjo*, vha. *brunne*, v. angl. *byrne* se rattachent au v. irl. *bruinne*, gall. *bronn* « poitrine », bret. *bronn* « sein », cf. E. Mascke, *Zeitschrift für deutsche Philologie* 51, 168, c'est un des témoignages les plus parlants en faveur de l'équipement et de l'art celtique du métal ;

v. norr. *draugr*, Polomé, Jóhannesson 529 ; v. angl. *dréag* « larva mortui », angl. sax. *gidrog* « Trugbild », vha. *gidrog* « erreur, mirage diabolique », m. irl. *aur-ddrach* « fantôme » ;

EISEN, Hubert 71, Jóhannesson 1, 1036, Pokorny, 300, *Ogam* V/5-6, n° 30, 125 ; v. norr. *iarn*, *jarn* et aussi *isarn*, v. angl. *isern*, *isen*, *iren*, got. *eisarn*, v. sax. *isarn*, vha. *isarn*, *isan*, apparaissent sous deux formes chronologiquement distinctes ; en effet, les formes nordiques présentant l'aspiration du *-s-* intervocalique reproduisent des types s'appuyant sur irl. *iarann*, *iarn*, gall. *haiarn*, bret. *houarn*, ce que Falk-Torp, *Norw. Dän. Etym. Wb.* 472 ne voulaient pas encore admettre en 1910, bien que les conditions phonétiques y contraignent. Il faut autrement conclure au passage de l'ancienne forme en germanique vers 400 ou 500 av. J.C., quand le *s* était encore intact. D'après Pokorny ce terme est illyrien, et je considère l'illyrien *iser* apporté par l'épigraphie (Kalaje Dalmages) comme probant ;

ERBE, cf. Hubert 81, Jóhannesson 89, v. norr. *arfa*, got. *arbi*, v. sax. *erbi*, v. angl. *ierfe*, vha. *arpeo*, *erbo*, got. *arbja* qui trahissent un apparentement à l'irl. *orbe*, *orbhe*, *orpe* « héritage, héritier », gaulois *Orbius*, Pokorny, 781, développent une base

(8) « Gaul. *braca* est probablement emprunté au germ. ; m. irl. *broc* est un emprunt tardif au germ. ».

de terme spécifique du langage juridique ainsi que Polomé le fait remarquer ;

v. norr. *gargann*, *gargan* « serpent ». Jóhannesson 1010, est encore vivant actuellement avec la signification « homme détestable, chose mauvaise et grossière » ; c'est un emprunt au gaélique *gargan* « grossier, dur, sauvage, piquant » ; cf. aussi irl. écos. *garg* ;

GEISEL, cf. Hubert, 81, Jóhannesson 306, cf. *Ogam* VI/5, 1954, n° 35, 240 ; v. norr. *gisl*, v. fris. *iesel*, v. angl. *gisl*, vha. *gisal*, v. irl. *giall*, irl. *gell*, *gill* « to pledge, promise », proviennent manifestement d'un emprunt à l'apogée de la puissance celtique sous ses aspects politiques ;

mba. *Karch*, cf. Hubert 80, a été transmis jusqu'à notre époque par un vha. *charruh*, du gaul. (>lat) *carruca* ;

v. isl. *keipull* « bateau en peau ». Jóhannesson 1046, v. angl. *caopel*, angl. *coble*, proviennent du celtique, gall. *cebal* « ferry-boat » ;

got. *kelikn* « $\pi\sigma\phi\sigma\varsigma$ », cf. Feist, *Vgl. Wb. d. got. Spr.* 3, 310, Hubert 79, Holder I, 886, est emprunté au gaulois *keliknon* « tour, vigie », terme d'architecture dont l'origine est paléoeuropéenne, cf. arm. *k'alak'* « ville » (abch., mingr. etc.), cf. Güntert, *Labyrinth*, 28 ;

LAUS, cf. Jóhannesson 761, v. norr. *lus*, mba. *lūs*, gall. *lleuen*, pl. *llau*, m. bret. *lonen*, v. corn. *lowen* correspondent parfaitement ;

got. *liuga* « mariage », *liugan* « épouser », cf. Hubert 81, Feist, *Vgl. Wb. d. got. Spr.*, vha. *urlingi* « guerre » (« état de fait où aucun contrat n'est en vigueur ») isl. *Orlygi* « combat », v. sax. *orlogi*, v. fris. *orloch* « guerre » a influencé le v. angl. *orlège* ; sont à ranger à côté de l'irl. *luge*, *luide* « serment » et Hubert pense que le sens a été restreint en germanique lors de l'emprunt, mais ceci ne résulte pas à proprement parler de la vue d'ensemble offerte par les correspondances ;

LOT, cf. Hubert 79, Kluge-Götze 461, v. angl. *lead*, angl. *lead*, v. fris. *lād* sont considérés comme celtiques par Much, *Zeitschrift für deutsches Altertum* 42, 163, v. irl. *luaidhe* ; si d'après Polomé 154, on a le droit d'introduire une forme de base **plen*, ce qui est très vraisemblable ; l'emprunt du celtique par le germanique est évident.

isl. *parrak* « lien pour attacher les pattes du bétail », Jóhannesson 1111, est issu du celtique *barrach* « corde mince », la consonne initiale a été affectée par une éclipse ;

PFERD, cf. Hubert 79, Kluge-Götze 559 ; Fr. Le Roux, *Ogam* VIII/5-6, 1956, vha. *pferrit*, néerl. *paard*, etc... viennent du gaulois *paraveredus* ; d'après Kluge-Götze, l'emprunt a eu lieu au VI^{ème} siècle ap. J.C. ;

PRANKE, Kluge-Götze 579 est emprunté au gaulois *branca*, et ce mot lui-même provient de la lointaine époque des rapports directs des Celtes et des Balto-Slaves ; on a en effet le proto-

balt. **uranka* « main » (sl. *roka*), donc d'une période très lointaine de la plus obscure préhistoire ;

RAIN, cf. Hubert 78, Jóhannesson 698, v. norr. *rein* « talus de gazon entre deux limites de champ », vha. *rain*, *rein* « élévation du sol servant de frontière », irl. *roen* « chemin, chaîne de montagne », écos. *raon* « champ » (bret. *run* « colline » ;

RECHT, Polomé, Jóhannesson 717, v. norr. *réttr* « droit, loi, tribunal », v. angl. *riht*, got. *raihts*, v. fris. *riucht*, v. sax. *reht* représentent une unité sémantologique ;

protogermanique **runa* « secret », traité par Polomé, p. 156 ; c'est la correspondance exacte du v. irl. *run*, gall. *rhin*, bret. *rin*, d'où résulte all. *Rune* (nom de l'ancienne écriture germanique) ; Dumézil, *Mythes et Dieux des Germains*, p. 24, note 3, est d'avis que l'emprunt aurait eu lieu du celtique en germanique. La question est de savoir où l'écriture est la plus ancienne ; Pokorny, *Idg. Wb.* 867, ne fait pas état des conditions de l'emprunt ;

v. norr. *vinr* « ami », cf. Hubert 81, Jóhannesson 132, v. angl. *wine*, v. sax. *wini*, v. fris. *wine*, vha. *wini*, correspond à l'irl. *fine* « race, famille » ;

WANG, cf. Hubert 78, Jóhannesson 105, v. norr. *vangr* « prairie, champ », got. *waggs* « jardin d'Eden » ; v. angl. *wang* « rocher, plaine », v. sax. *wang*, vha. *wang* doivent être rattachés à l'irl. *fagh* « district » ;

WIED, cf. Hubert 78, Jóhannesson 168, v. norr. *vidhr* « arbre, champ, bois », v. angl. *widu*, *wudu*, vha. *witu*, v. irl. *fid* « arbre, bois, forêt », gall. *gwydd*, bret. *gwez*, gaulois *vidubion*, *Viducasses*.

Cette liste englobe une cinquantaine d'exemples, mais elle ne représente qu'une partie des emprunts réels ou anciens et sa grande importance philologique apparaît clairement : sont représentés avec insistance des noms de nombre, des mots exprimant des rapports culturels, sociologiques, économiques. La question reste de savoir si la disparition du *p* en celtique peut être mise sur le même rang qu'en arménien et constitue ainsi une isoglosse. Il semble bien que le *p* n'existait déjà plus lors de l'arrivée en Anatolie.

(à suivre).

Le premier colloque archéologique international Rhône-Rhin

Tournon (19-22 septembre 1957)

Ce premier colloque s'est tenu à Tournon (Ardèche) où A. Blanc (de Valence) et J.-J. Hatt (de Strasbourg) avaient réuni une centaine de Préhistoriens tant Français qu'étrangers. Ce colloque devait être particulièrement centré sur la fonction de la Voie Rhodanienne durant la préhistoire récente et la protohistoire. Ni du Nord, ni du Midi, mais peut-être des deux, la charmante cité Rhodanienne, exclusivement d'azur et d'or sut réserver aux congressistes un accueil aimable dont la discrète sollicitude persista jusqu'au dernier jour. Si l'importance du cadre est accessoire quand il s'agit de discuter d'archéologie, il est cependant certain que plus d'un fut heureux de découvrir les rives romantiques d'un Vivarais aussi attachant, et non moins grandiose que les Pays de la Loire Moyenne, de la Basse-Seine ou de la Dordogne.

La plupart des séances furent présidées par J.-J. Hatt avec un extraordinaire brio. Grâce certainement aux personnalités de Blanc et de Hatt, ce colloque fut une des plus sympathiques assemblées auxquelles il m'ait été donné de participer ces dernières années. Pas de manifestations d'éclaboussante autorité, pas de discussions vinaigrées ni coups d'épingle ni rancœur. Rien que la plus franche cordialité et une réelle camaraderie que l'excellent vin des Coteaux du Tain fit verser dans d'idylliques amitiés à l'heure de la séparation. Peut-être faut-il en sourire, mais il convient certainement de s'en réjouir. Les organisateurs l'ont d'ailleurs parfaitement compris et se sont permis de prendre avec les horaires, des libertés qui laissaient le champ libre à des contacts personnels qui ont abouti au règlement de quelques difficultés de personnes et à de nouveaux liens avec nos collègues étrangers. Remercions au passage ces collègues étrangers de s'être si bien mis à l'unisson, tout particulièrement nos Amis Allemands, Dehn, Kimmig et Sangmeister. Que nous sommes proches... quand nous ne sommes pas en guerre. Pussions-nous toujours rester si allègrement semblables.

On eut à regretter l'absence imprévue de M. Sauter qui devait parler de ses fouilles valaisannes. La civilisation de Cortaillod y montre quelques affinités avec celle de la Laggozza. C'était une des questions importantes du colloque. Sur ce même sujet, l'absence de B. Bréa causa de sensibles dommages

aux discussions. En effet, B. Bréa qui paraît toujours s'en tenir au Laggozzien tel qu'il est conçu dans ses ouvrages sur les Arene Claudide, aurait utilement confronté ses opinions à celles d'Arnal, d'Escalon et des autres, pour le plus grand bien de tous.

En ce qui concerne le Bronze, la communication de Courtois n'a pas été non plus présentée. Elle devait être consacrée à la civilisation du Rhône, solidement étudiée en Suisse par Vogt et beaucoup plus succinctement du côté Français par Nancy Sandars. Cette dernière, ainsi que l'a fait remarquer Millotte semble avoir démesurément étendu la civilisation du Rhône en Bourgogne et même en Dauphiné. La civilisation du Rhône a d'ailleurs été évoquée au cours de plusieurs discussions.

Nous fûmes également privés de la communication de M. Pallolino sur les voies de pénétration culturelle vers l'Europe Centrale et sur l'éventuelle fonction médiatrice des Etrusques. Si la première partie du sujet peut difficilement prétendre à l'originalité, la seconde, par contre, soulève de fécondes hypothèses. A ce sujet, nous avons également regretté l'absence de Joffroy qui devait parler des objets Italo-Grecs trouvés au Mont Lassois.

Malgré ces défections, pour la plupart involontaires, et qui ont certainement beaucoup restreint la portée des travaux, des échanges de vue intéressants ont eu lieu sur quelques problèmes.

En ce qui concerne le Néolithique, Sangmeister fit un savant exposé sur la civilisation de Michelsberg, très en vedette actuellement en Suisse et en Allemagne. L'origine de cette civilisation n'est point facile à déceler. Entre la Trichterbecherkultur et le groupe occidental il est malaisé de choisir. Regrettons en passant que la contribution française à la civilisation de Michelsberg soit pratiquement nulle à tous points de vue, ce qui nous interdit toute discussion. Puisse la belle étude de Sangmeister avoir réveillé l'intérêt de quelques Français pour les groupes culturels d'Europe Centrale qui ont débordé beaucoup plus qu'on pense, nos frontières du Nord et de l'Est.

G. E. Daniel, remarquablement informé des études mégalithiques françaises et particulièrement des travaux de Arnal, a présenté une bonne étude sur le Rhône et les Mégalithes. Quatre groupes de dolmens se sont partagés le Languedoc sans qu'on puisse les mettre rigoureusement en parallèle avec des civilisations bien définies. Le plus ancien a dû commencer avec la fin de la civilisation de Chassey et le plus récent est contemporain du Bronze ancien d'Europe Centrale. Dans ce Languedoc, le nombre des dolmens est énorme, ce qui doit faire penser à de puissants foyers culturels, et cependant l'avancée des mégalithes est comme stoppée sur le Rhône moyen alors que la céramographie montre que la voie Rhodanienne fut largement utilisée. Il y a là une contradiction apparente qui pose de gros problèmes, actuellement insolubles.

En matière de néolithique, les préoccupations principales gravitaient pourtant ailleurs : autour du groupe culturel dit de Chassey-Cortaillod-Laggozza. L'exposé anthropologico-culturel

de Riquet fut en faveur d'une certaine unité des trois civilisations, étant admis qu'elles présentent cependant des différences. Escalon de Fonton s'efforça plus résolument de montrer que les civilisations précitées étaient foncièrement différentes. La rencontre se fera sans doute sur une position plus nuancée autour de la Commission nommée par le colloque et qui doit réunir cet hiver quelques-unes des personnes citées. Espérons qu'Arnal (à qui nous devons tant), que Sauter et B. Bréa voudront bien se joindre à cet effort dont j'attends personnellement beaucoup.

Nous avons un urgent besoin d'un commun vocabulaire et l'essai de Barral sur la classification des céramiques néo-énéolithiques montre que des Préhistoriens de valeur perdent parfois du temps à rechercher des critères assez discutables parce qu'ils ont été découragés par l'incohérence, l'imprécision et, pour tout dire, l'insuffisance des études néolithiques pourtant actuellement florissantes.

La période des métaux fut illustrée par un essai de chronologie de l'âge du bronze déjà présenté antérieurement par Hatt à la Société Préhistorique Française. La succession chronologique établie par Hatt, principalement sur la base des travaux de Reinecke et de Kimmig, est un événement important qui annonce et prépare le renouveau déjà sensible des études sur l'âge du bronze et du Hallstattien. Les chercheurs disposeront désormais d'un cadre excellent que je souhaiterais cependant voir plus développé tant sont complexes les civilisations de l'âge de Bronze. Les discussions autour de la présentation de Hatt (Escalon, Millotte, Riquet, Sangmeister, etc.) ont fait ressortir l'urgente nécessité de préciser les frontières du Chalcolithique et du Bronze ancien et de synchroniser le Midi et l'Est Français. Là encore une Commission a été nommée pour étudier et résoudre, au moins provisoirement les difficultés les plus encombrantes.

Le premier âge du fer, s'il est encore permis d'employer l'ancienne terminologie, a inspiré à Kimmig de courts et brillants aperçus sur l'étagement des différents faciès de la Civilisation des Champs d'Urnes, le long du Rhône. La partie Nord du Bassin, du fleuve, subit des influences helvétiques importantes, tandis que le cours inférieur manifeste d'importantes empreintes italiennes. La région intermédiaire est probablement la plus originale. Toujours au sujet des Champs d'Urnes, Hugues présenta la station de Sainte-Anastasie, motivant un certain nombre de considérations qui complètent heureusement les données qu'on peut tirer de l'ouvrage du Colonel Louis sur les sépultures du premier âge du fer en Languedoc. Quant à Dehn, il nous entretint des magnifiques fouilles de la Heunebourg et de ses rapports avec la civilisation des Champs d'Urnes que Dehn a particulièrement travaillée depuis 1936. L'avance des Archéologues Allemands et leur érudition archéologique ont laissé une forte impression.

Cependant, le public cultivé put se réjouir aussi d'une solide critique des textes anciens concernant le problème des

Celtes et les Ligure dans la Vallée du Rhône, Lamboglia, sur cette question qu'on pourrait croire éculée, a montré qu'on pouvait encore tirer parti des textes antiques car bien des extrapolations anciennes n'ont pas été encore démasquées et quelques bévues du siècle dernier ont toujours force de loi (par exemple la confusion entre l'Aude et le Rhône). Madame Pétracco Sicardi fut également appréciée dans une étude sur l'onomastique pré-romaine des noms de personnes dans la vallée du Rhône. On a pu retrouver quelque chose du charme de nos Amis Latins dans la manière de F. Benoit qui présenta le vendredi 20, une conférence publique tout à fait remarquable sur les sanctuaires indigènes du Midi de la France. Certains détails d'architecture (comme la tombe centrale dite du Héros) ou de la statuaire (tête coupée, etc...) ont amené F. Benoit à parcourir devant un auditoire captivé, une bonne partie de l'Occident et la quasi totalité du Bassin Méditerranéen.

Pour terminer, il convient de signaler que principalement, grâce à A. Blanc, de nombreuses présentations de matériel sont venues couper les séances de travail. Comme tout le monde j'ai été frappé par la très grande richesse du matériel des Champs d'Urnes, provenant du Dauphiné, du Vivarais ou du Languedoc.

Je n'ai malheureusement pu participer aux excursions, sauf à celle de l'Oppidum de Malpas à Soyons (Ardèche) où A. Blanc a décrit la stratigraphie des sondages entrepris sur ce site depuis quelques années.

Souhaitons que ce premier colloque soit un véritable point de départ pour la Proto-histoire et que le second colloque (dans deux ans) soit aussi réussi que le premier.

Raymond RIQUET.

La navigation de Bran fils de Febal

Traduit du Moyen-Irlandais
par

Christian J. GUYONVARCH

Ce texte (*Immram Brain Maic Febail ocus a echtra andso sis*) dont on ne connaît qu'une seule version est contenu dans plusieurs manuscrits des XIV-XV^e siècles, mais il est évident que le récit est très ancien et les quelques interpolations chrétiennes ne lui enlèvent que peu d'intérêt.

Une première publication a été faite par Kuno Meyer (*The voyage of Bran Son of Febal*, Londres 1895-97, I, 58) et c'est sur le texte de Kuno Meyer que repose la traduction française de Georges Dottin, *L'épopée irlandaise* (sans date, Paris), p. 55-63. On devra citer par ailleurs Vernam Hull, *An incomplete version of the Imram Brain and four stories concerning Mongan*, in *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. XVIII, 1930, p. 409 sqq.

Nous avons suivi rigoureusement l'édition critique de A. G. van Hamel, *Immrama (Medieval and Modern Irish Series, volume X 1941)*, pp. 9-19. Les principales divergences de notre traduction et de celles de K. Meyer et G. Dottin sont signalées en note, mais on renverra le lecteur à l'ouvrage de van Hamel pour les questions de datation des manuscrits (pp. 1-8), de variantes (pp. 120-124) et éventuellement de métrique. Il est possible de se reporter aussi au fac simile du MS 23 N 10 (anc. Betham 145), publié par R. J. Best, *Coimisiún Laimhscribhni na hÉireann, Facsimiles in colotype of Irish Manuscripts VI*, 57 sqq.

1. — Cinquante couplets chanta la femme des pays inconnus au centre de la maison de Bran fils de Febal, alors que la maison royale était remplie de rois, et ils ne savaient pas d'où venait la femme puisque le château était fermé (1).

2. — Voici le début de l'histoire : Bran se promenait seul un jour dans les environs de la forteresse quand il entendit de la musique derrière son dos. Quand il regardait derrière lui, c'était toujours encore derrière son dos qu'était la musique. Il tomba dans le sommeil par la musique, parce qu'elle était douce. Quand il se réveilla de son sommeil il vit une branche d'argent avec des fleurs blanches, et il était difficile de distinguer les fleurs de la branche. Bran prit alors la branche à la main et [l'apporta] à son palais. Comme la multitude était dans le palais, ils virent une femme en habits inconnus au milieu de la maison. Et elle chanta ces cinquante couplets à Bran cependant que toute l'armée écoutait et tous virent la femme :

3. — « C'est une branche du pommier d'Emain — que j'apporte, semblable à celles que l'on connaît, — avec des rameaux de bel argent, — des sourcils de verre avec des fleurs.

(1) L'époque à laquelle cette assemblée se tient n'est malheureusement pas précisée et rien dans le texte ne permet une supposition quelconque, soit en faveur de Samain soit en faveur d'une autre fête.

4. — Il est une île lointaine — tout autour resplendent les chevaux de la mer, course blanche le long de la vague écumante, — que soutiennent quatre pieds.

5. — Brillant du soleil, suite de victoire — plaine où jouent les armées, — les bateaux luttent avec les chars — dans la plaine du sud du Bel Argent.

6. — Des pieds de bronze blanc sous elle, — elle brille à travers les mondes délicieux — terre aimable à travers les mondes de vie — où pleuvent un grand nombre de fleurs.

7. — Il y a l'arbre avec des fleurs, — sur lequel des oiseaux appellent aux heures, — et c'est dans une harmonie coutumière — qu'ils appellent tous ensemble à chaque heure ;

8. — Des couleurs de toute teinte resplendent — à travers les plaines aux voix enchantées — la joie est habituelle, tout autour de la musique, — dans la plaine du sud de la nuée d'argent.

9. — On n'y connaît ni tristesse ni trahison — dans le pays bien connu du plaisir, (2) — il n'y a aucune parole rude ou grossière, rien qu'une agréable musique qui frappe l'oreille.

10. — Sans chagrin, sans deuil, sans mort, — sans maladie, sans faiblesse, — c'est ce à quoi on reconnaît Emain — on ne cherche pas une merveille égale.

11. — Beauté de la plus merveilleuse terre, — dont les apparences sont gracieuses ; — quand on la regarde elle est extrêmement belle, — on ne trouve pas d'aussi beau brouillard (3).

12. — Si l'on regarde la plaine de bonté, — où pleuvent [des pierres] de dragon et de verre, — [où] la mer lance des vagues vers la terre, — tresses de cristal de sa chevelure ;

13. — Des trésors et des richesses de chaque couleur — [sont] dans la Terre, beauté [toute] de fraîcheur, on y écoute une musique douce — tout en buvant un vin exquis.

14. — Des chars d'or dans la Plaine de la Mer, — ils viennent avec le flot vers le soleil, — des chars d'argent dans la Plaine des Jeux (4) — et [des chars] de bronze sans défaut.

15. — Des chevaux d'or jaune sur le rivage, — d'autres chevaux de couleur pourpre, — d'autres chevaux, sur le dos de la mer, (?) (5) — de la couleur du ciel entièrement bleu.

16. — Il viendra avec le lever du soleil — un homme blanc éclairant les plaines, — il parcourt la plaine blanche qui frappe la mer — il remue la mer jusqu'à ce qu'elle soit du sang.

17. — Il viendra une armée sur la mer pure, — vers la terre ils viennent en naviguant, — ils rament vers la pierre visible — d'où viennent cent musiques.

18. — On chante un refrain à l'armée — à travers les longs siècles — elle n'est pas misérable — il s'augmente de la musique de cent chœurs, — on n'attend ni reflux (6) ni mort.

19. — Emain aux nombreuses apparences devant la mer, —

(2) Dottin a traduit : « La terre cultivée bien connue » se fondant sur la lecture de Kuno Meyer. Nous suivrons la rectification de van Hamel : *i mraig déondu etargnath*.

(3) Cf. van Hamel, p. 114, note 10.

(4) *Mon* = « feats of skill », cf. R. I. A. Dictionary, lettre M, p. 163.

(5) Dottin traduit comme Kuno Meyer : « d'autres avec la laine sur leur dos » (wool upon their backs) ; *olann* « laine » étant un mot féminin, la forme *ualann* est impossible et van Hamel rectifie en *graiq aile ualainn tar aiss* : « Ualainn would seem to be a genitive ». Le sens reste incertain.

(6) *aithbe* : « *traghabh, no laghdughadh mara* » (the ebb of the tide dans le Gloss. d'O'Clery).

qu'elle soit proche, qu'elle soit lointaine, — il y a plusieurs milliers de femmes bigarrées — que la mer pure encercle.

20. — Quand il a entendu le son de la musique — la douce chanson des oiseaux dans la grande tranquillité (7) — un chœur de femmes descend de la colline, — vers la plaine des jeux.

21. — Le bonheur vient avec la santé, — au pays où s'élèvent les rires, — dans la grande tranquillité, pour chaque temps, — la richesse vient avec l'abondance.

22. — C'est un jour de beau temps éternel — qui répand l'argent sur les terres, — rocher très blanc sur le brillant de la mer — sur lequel vient la chaleur du soleil.

23. — Course de l'armée dans la Plaine des Jeux, — jeu de beauté, elle n'est pas faible, — dans le pays merveilleux par tant de beauté, — on n'attend ni reflux ni mort.

24. — On écoute la musique dans la nuit, — et l'on arrive dans l'île aux multiples couleurs, — pays magique, splendeur sur un beau diadème, — d'où brille la nuée blanche.

25. — Il y a trois cinquantaines d'îles lointaines, — dans l'océan à l'ouest de nous, — c'est deux fois plus grande que l'Irlande — qu'est chacune d'elle, ou trois fois.

26. — Il viendra une grande naissance le long des siècles, — et il ne sera pas dans les hauteurs, — le fils de la femme dont on ne connaît pas l'époux, — il recevra la souveraineté sur beaucoup de milliers [d'hommes].

27. — La souveraineté sans commencement ni fin, — Il a fait le monde universel (9) — c'est à lui que sont la terre et la mer, — malheur à celui qui subira sa colère.

28. — C'est lui qui a fait les cieux, — heureux celui qui a le cœur pur, — il purifiera les armées dans l'eau pure — c'est lui qui guérira vos maux (10).

29. — Ce n'est pas pour vous tous que sont mes paroles, — bien que la grande merveille soit connue, — que Bran écoute, parmi les héros du monde, — la révélation qui lui est faite :

30. — Ne tombe pas sur un lit de paresse, — que l'ivresse ne t'accable pas, — commence un voyage sur la mer pure, — afin que tu atteignes la terre des femmes ».

31. — La femme les quitta alors et ils ne surent pas comment elle les quitta, et elle emporta la branche. La branche avait sauté de la main de Bran jusque dans la main de la femme et la main de Bran n'eut pas la force de retenir la branche.

32. — Bran s'en alla le lendemain sur la mer. Trois neuvaines [étaient] son escorte. Sur chacune des trois neuvaines il y avait un homme de ses frères nourriciers et de ses égaux. Quand il eut été deux jours et deux nuits sur la mer, il vit venir sur la mer un homme dans un char. L'homme lui chanta trente autres couplets, se nomma et dit qu'il était Manannan Mac Lir (11). Il dit qu'il revenait en Irlande après bien long-

(7) Cf. *R. I. A. Dictionary*, novembre 1932, p. 199.

(8) On a le choix entre *roithni* « violence » et *roithni* « brillance », cf. van Hamel, p. 115, note 15.

(9) *coltchenn*, signifie aussi « catholique ».

(10) Les couplets 26 à 28 sont évidemment d'inspiration chrétienne. L'allusion au Christ est claire.

(11) Cf. J. Vendryes, *Manannan mac Lir* in *Etudes Celtiques* VI/2, 1953-1954, (1955), qui arrive à cette conclusion aventurée : « Il suffisait ici d'engager les mythologues à rayer le dieu Ler du panthéon irlandais, ils devront chercher ailleurs le Neptune celtique à supposer qu'ils tiennent à en trouver un ». Les textes donnent tous raison à M.-L. Sjoestedt, *Dieux et héros des Celtes*, p. 61-62.

temps et qu'il lui naitrait un fils, c'est-à-dire Mongan fils de Fiachna (12), ainsi qu'on l'appellerait. Il lui chanta alors les trente couplets :

33. — « C'est une belle merveille pour Bran — que d'être en bateau sur la mer pure, — pour moi, dans mon char, dans le lointain — c'est une plaine remplie de fleurs sur laquelle il chevauche.

34. — Ce qui est mer pure — pour le bateau à proue de Bran — est plaine agréable avec abondance de fleurs — pour moi dans mon char à deux roues.

35. — Bran voit — beaucoup de vagues bondissant sur la mer pure, — Je vois, moi, dans la Plaine des plaisirs, — des fleurs à la tête rouge sans défaut.

36. — Les chevaux de Ler resplendissent dans l'été, — aussi loin que Bran a porté son regard, — des fleurs jaillissent, le miel en ruisselle, — dans le pays de Manannan fils de Ler.

37. — La couleur de la mer sur laquelle tu es, — la teinte blanche sur laquelle tu navigues, — l'étendue de jaune et de bleu — c'est une terre qui n'est pas rude.

38. — Des saumons tachetés sautent du sein — de la mer blanche que tu regardes, — ce sont des veaux, des agneaux colorés — [qui vivent] en amitié, sans meurtre réciproque.

39. — Bien que tu ne voies qu'un seul conducteur de char, — dans la plaine du plaisir, où il y a beaucoup de fleurs (?) — il y a beaucoup de chevaux à la surface — aussi, que tu ne vois pas.

40. — Grandeur de la plaine, nombre de l'armée, — les couleurs resplendissent de pure gloire, un torrent blanc d'argent, des marches d'or, — souhaitent la bienvenue dans toute abondance.

41. — Jeux agréables et plaisants — ils se réjouissent devant le vin qui s'enfle — homme et femme jolie, derrière le buisson, — sans péché ni transgression (13).

42. — C'est sur le sommet des arbres que nage — le bateau parmi les cimes, — des arbres pleins de fruits succulents, — sous la proue de ton petit bateau.

43. — Des arbres avec des fleurs et des fruits, — sur lesquels s'étend le vrai parfum du vin, — des arbres sans ruine et sans défaut, — sur lesquels sont des feuilles de couleur d'or.

44. — Nous sommes depuis le commencement du temps — sans vieillesse, sans la coupure du cimetière, — nous n'attendons pas l'âge sans force, — la transgression ne nous atteint pas.

45. — Mauvais [fut] le jour où le serpent vint — jusqu'au père dans la cité, — et rendit mauvaise la loi de ce monde — jusqu'à ce que vint le reflux, qui n'était pas à l'origine.

46. — Il nous a tués par sa glotonnerie et son avidité ; — par elle il a détruit sa noblesse : — les corps flétris sont allés dans le cercle des peines — et dans les mondes éternels des tourments.

47. — C'est la loi de l'orgueil dans ce monde, — de croire aux créatures, d'oublier Dieu, — d'être accablé par la maladie et l'âge, — l'âme perdue par la folie.

48. — Il viendra un salut élevé — du roi qui a créé les cieux

(12) Cf. Vernam Hull, *An incomplete version of the Imram Bran*, in *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. XVIII, 1930, cf. ici les quatre versions de la conception de Mongan, p. 414 sqq.

(13) *immarmoss*, le sens de « crime » donné par Dottin est à notre avis trop fort. Cf. *R. I. A. Dictionary*, 1952 lettre I, fasc. 1 p. 131-132, la notion est courante dans les textes irlandais, cf. *Serglige Cuchulainn*, éd. Myles Dillon, p. 19 : *sil nAdaim cen imarbas* « la race d'Adam sans transgression ». Le sens de péché est rendu par *peccad* (lat. *peccatum*).

— une belle loi arrivera par les mers, — en plus d'être Dieu, il sera homme (14).

49. — Sous la forme que tu vois maintenant — je me rendrai de ton côté, — il me faut aller à la maison — de la femme de la plaine de Lîne (15).

50. — Manannan fils de Ler a décrit (16) — de son char la forme de l'homme ; — il y aura parmi ses enfants, je l'assure, — un bel homme au corps blanc d'argile.

51. — Manannan fils de Ler, — vigoureux compagnon de Caintigern, — son fils sera célébré dans le beau monde — et Fiachna le reconnaîtra pour son fils.

52. — Il accordera la beauté de chaque *sidhe* — il sera aimé de chaque bonne terre, — il révélera des secrets, flot de savoir, — dans le monde sans crainte.

53. — Il aura la forme de chaque animal — entre la mer verte et la terre, — il sera un dragon devant les troupes de l'obscurité — il sera le chien sauvage (17) de chaque forêt.

54. — Il sera un cerf avec des cornes d'argent — dans le pays où l'on va en char — il sera saumon tacheté dans un lac plein, — il sera phoque, il sera un beau cygne blanc (18).

55. — Il sera pendant un long siècle, — cent années dans la grande souveraineté — il courra les chemins, pierre tombale lointaine, — il labourera les plaines, roue sur la mer.

56. — Dans l'entourage des rois et de leurs guerriers, — il sera reconnu pour un vaillant héros, — le méchant — dans le pays, sur la hauteur — jettera [de la mer ?] la pointe d'une pierre (19).

57. — En haut je le mets, avec le souverain, — il sera vaincu par le fils de l'erreur, — Manannan fils de Ler, — sera aussi son père, son tuteur.

58. — Il sera, car son temps sera court, — cinquante ans dans ce monde, — une pierre du dragon de la mer le tuera — à la bataille de Senlabor.

59. — Il demandera à boire [de l'eau] du Lac Lo — quand il verra le flot de sang, — la troupe blanche (20) le conduira sur une roue de nuage — à la réunion où il n'y a pas de chagrin.

60. — Que Bran rame toujours, — il n'y a pas loin jusqu'à la terre des femmes, — Emain à l'hospitalité aux multiples couleurs, tu y arriveras avant le coucher du soleil.

61. — Bran partit alors jusqu'à ce qu'il vit l'île. Il en fit tout le tour à la rame et une grande troupe riait et s'éclaffait. Ils regardèrent tous Bran et ses gens et ils ne cessèrent pas [de

(14) Les couplets 45 à 48 sont d'inspiration chrétienne.

(15) Il s'agit de la femme de Fiachna et mère de Mongan, Caintigern, cf. § 51.

(16) Kuno Meyer et Dottin à sa suite ont lu *sech is* et traduit *for it is* (car c'est Manannan...). Il vaut mieux accepter l'émendation de van Hamel en *sechis* prétérit de *sechim*.

(17) *cú allaid* c'est-à-dire « le loup », métaphore pour *fael* irl. mod. *faol*, *faolchú*.

(18) Cf. les multiples « transmigrations » relatées dans le *Kal Godeu*, de la tradition galloise, *Ogam*, V, 1953, n° 30.

(19) Kuno Meyer a lu *i ndindach* et traduit sans justification « into the strongholds » (Dottin : « dans les forteresses »). Cf. les raisons indiquées par van Hamel, p. 116, note 25. Les deux dernières lignes de la strophe sont une allusion à la mort de Mongan, tué par Artur, fils de Bior à la bataille de Senlabor.

(20) *in drong find*, c'est-à-dire les anges ; dans ce passage l'influence chrétienne est nette.

rire] pour parler. Ils continuèrent à leur lancer de grand éclats de rire. Bran envoya un homme de sa suite dans l'île. Il se mit avec les autres et commença à rire aussi comme les gens de l'île. Il fit le tour de l'île à la rame. Quand l'homme de la suite [de Bran] vint devant Bran, ses camarades l'appelèrent. Il ne s'adressa cependant pas à eux, ne se rendit seulement pas compte et se mit à rire sur eux. Le nom de cette île est île de la Joie. Sur ce ils s'éloignèrent (21).

62. — Ils ne furent pas longtemps avant d'arriver à la terre des femmes. Ils virent une rangée de femmes dans le port. Et la reine des femmes dit : « Viens dans ce pays, o Bran fils de Febal ! ton arrivée est la bienvenue ». Bran n'osait pas aller à terre. La femme lança à Bran une pelote de fil, droit au visage. Bran met la main sur la pelote de fil. La pelote de fil se fixe à sa paume. Le bout de la pelote était dans la main de la femme. Elle tira le bateau vers le port. Ils allèrent alors dans une grande maison. Elle contenait un lit pour chaque couple, c'est-à-dire trois fois neuf lits. Le repas que l'on mettait sur chaque plat ne disparaissait pas. Il leur sembla qu'ils étaient là depuis une année [mais] ils étaient là depuis de nombreuses années. Aucune saveur ne leur manquait.

63. — La nostalgie s'empara de l'un d'eux, c'est-à-dire Nechtan (22) fils de Collbran. Ses parents demandèrent à Bran de revenir avec eux vers l'Irlande. La femme leur dit qu'ils regretteraient d'être partis. Ils partirent néanmoins et la femme leur dit qu'aucun d'eux ne devait toucher terre, qu'ils devaient visiter et prendre avec eux leur compagnon qu'ils avaient laissé dans l'île de la joie.

64. — Ils partirent alors et arrivèrent à l'assemblée du ruisseau de Bran. On leur demanda qui était venu sur mer. L'homme dit : « Je suis Bran, fils de Febal ». « Nous n'avons pas connaissance de lui », lui dit son compagnon, « c'est dans nos anciennes annales que nous avons la navigation de Bran ».

65. — L'homme sauta de sa barque. A peine eut-il touché la terre d'Irlande, qu'il tomba aussitôt en cendres comme s'il avait été en terre pendant de nombreuses centaines d'années. Bran chanta alors ce couplet :

« Le fils de Collbran a eu la grande folie, — de lever la main contre l'âge, — il a été jeté un flot d'eau claire — sur Nechtan, sur le fils de Collbran ».

66. — Bran fit part ensuite à l'assemblée de toutes ses aventures depuis le début jusqu'à ce moment-là, et il écrivit ces couplets en ogams. Ensuite il leur dit adieu et on ne sait où il est allé à partir de ce moment-là.

(21) Cf. *Imram Maile Dáin*, éd. van Hamel, § 31 de la version en prose. La référence de Dottin à D'Arbois de Jubainville, *L'épopée celtique en Irlande*, Cours, t. V., p. 488 est erronée, il faut lire : p. 492 sqq.

(22) Forme irlandaise du nom de Neptune, l'anthroponyme apparaît en picte, cf. F. T. Wainwright. *The problem of the Picts*, passim.

Histoire de la Métallurgie III

(Suite)

Planches LIX-LXIV

par

Jean R. MARÉCHAL
Ingénieur des Mines.

CUIVRES COMPLEXES.

On dirait qu'un feu intérieur analogue à celui de la terre, pousse le mineur à courir le monde, une montagne le renvoie à une autre. Il n'a jamais fini d'observer et toute sa vie il trouve à apprendre dans cette étonnante architecture qui a si remarquablement établi notre sol. Notre art remonte à la plus haute antiquité et s'est répandu au loin. Partout le mineur eut à lutter contre des difficultés nouvelles et comme la nécessité a toujours poussé l'esprit humain à d'habiles inventions, il peut accroître partout ses connaissances et son adresse...

(Déclaration du vieux comte de Hohenzollern dans le roman de Novalis « Henri d'Offertdingen », commencé probablement en 1799, mais arrêté par la mort de l'auteur, en 1801).

Nous avons signalé antérieurement l'utilisation de minerais de cuivre spéciaux appelés par les Allemands « Fahlerz » et que nous appelons en français « cuivre gris ».

Ces minerais se divisent en deux groupes, les *panabases* qui sont antimoniens (analyse type $\text{Cu}^{2+}\text{Sb}^{3+}\text{S}^{2-}$) et les *tennantites* qui sont arsenicales ($4\text{Cu}^{2+}\text{S}^{2-}\text{As}^{3+}\text{S}^{2-}$). Ils donnent des cuivres complexes contenant Sb, As, Ag et Ni.

La répartition des objets en cuivres complexes est presque aussi vaste que celle des cuivres à l'arsenic. La carte de la figure 9 montre la répartition en Europe Centrale des objets en cuivre plus ou moins pur et celle de la figure 10 des objets en cuivres complexes provenant de fahlerz. Dans la vallée du Danube leur présence a été indiquée sur la figure 2.

La figure 11 donne la répartition des éléments dans des objets irlandais avec la comparaison de quelques autres d'Italie et d'Espagne fabriqués avec des cuivres complexes tirés de fahlerz.

Ceux-ci ont toujours été très recherchés à cause de leur richesse fréquente en argent, mais ils s'épuisent souvent en profondeur. Le développement des cuivres gris paraît, dans

les filons cuprifères, une forme presque superficielle, associée, dans la zone de cémentation avec le développement également superficiel de la sidérose et de la barytine, et souvent de tels gisements, quand on s'y enfonce, passent à les chalcopyrites (1).

L'altération superficielle donne des produits oxydés et carbonatés (cuprite, azurite, malachite, etc.) et même du cuivre natif, lorsque celui-ci a été d'abord enlevé par l'homme, il a dû utiliser ensuite les oxydes et les carbonates nécessairement mêlés de sulfures, antimoniures et arséniures. Il est donc normal que les premiers cuivres utilisés par l'homme contiennent de l'arsenic, de l'antimoine et même de l'argent, le nickel pouvant provenir de minerais particuliers se rencontrant dans certains districts (Saalfeld, Kamsdorf, Schneeberg, Sierra Nevada, Alpes, Ounan, Arghana-Maden, etc.).

Par contre, les minerais mixtes de cuivre et d'étain sont plus rares et ne se présentent qu'en certaines régions : Vogtland, Toscane, Cornouailles, etc. Ils sont intervenus donc moins souvent. La plus grande fréquence se présente avec l'arsenic et l'antimoine, ce qui pourrait expliquer la généralisation étonnante des cuivres arsenicaux ou antimoniens dans l'Ancien Monde au stade primitif de la métallurgie. De nombreux autres gisements superficiels ont pu être exploités et rapidement épuisés. Y a-t-il eu transport des minerais vers des centres métallurgiques privilégiés ? C'est peu probable, car la matière est difficile à transporter, plus difficilement que le métal, mais il faudrait retrouver des scories sur place en ces endroits secondaires, ce qui est peu signalé dans la littérature archéologique, à moins que les ferriers rencontrés dans de nombreux pays d'Europe ne proviennent pas toujours d'exploitation sidérurgique, mais aussi d'autres métaux, ce qui ramène toujours au même problème : multiplier les analyses complètes, en particulier, dans ce cas, des scories.

Les scories résultent de la fusion des matières non métalliques qui accompagnent les métaux dans leurs minerais et qui se combinent entre elles pour former des corps plus ou moins fusibles, presque toujours à base de silice, d'alumine et d'oxydes d'autres métaux, notamment de fer. On donne le nom de laitier aux scories pauvres en oxyde de fer (moins de 2 % de FeO).

La teneur en fer des scories est généralement d'autant plus forte que les métaux traités ont peu d'affinité pour l'oxygène, pour le cuivre et le plomb, les teneurs en FeO dépassent toujours 30 % et même dans certains cas, elles peuvent atteindre 50 et 60 %.

Les scories sont dans ce cas composées en majeure partie de silicate ferreux et, si les conditions réductrices ne sont pas trop fortes (vent froid et peu de charbon de bois) la teneur en cuivre ou en plomb descend aux environs de 2 %, sans jamais atteindre 1 %.

En conséquence, il est fort possible que nombre de scories

(1) A. de Launay, *Traité de métallogénie, Gîtes minéraux et métallifères*, Béranger, Paris-Liège 1913, t. I, p. 754.

trouvées dans nos forêts puissent très bien appartenir à des exploitations non pas uniquement de fer comme on le suppose toujours, mais aussi à des exploitations de cuivre ou de plomb. Lorsqu'on fait des analyses de scories il faut donc toujours s'assurer s'il n'y a pas de faibles teneurs de ces métaux.

Dans le cas de minerais stannifères, qui exigent des températures plus élevées et une proportion de charbon plus importante, les scories peuvent contenir 8 % Sn, et sont plus faciles à caractériser. Mais il est un fait digne d'attention et qui a été prouvé par l'étude des affinités intermétalliques, c'est que dans la métallurgie de l'étain, la facilité de réduction est accrue par la présence de cuivre et M. Rey va jusqu'à supposer que de ce fait, la fabrication industrielle du bronze a précédé de longs siècles, la réduction de l'étain pur (2).

Le tableau ci-dessous donne les analyses de scories provenant de minerais contenant de l'étain venant de la région de Pörsneck, en Thuringe. Nous avons mis en parallèle les compositions de scories de water-jacket à cuivre moderne à allure nettement plus chaude. La teneur en fer de ces scories joue un rôle de fondant important, sitôt qu'elle descend en dessous de 15 %, le cuivre se sépare mal (voir analyse de la 5^e colonne).

Comparaison d'analyses de scories anciennes et actuelles.

	Ranis (Thuringe)		Opitz (Thuringe)	Water-Jacket actuel	
				Bonne marche	Mauvaise marche
SiO ₂	17,20	14,12	16,90	35,45	30,38
Al ₂ O ₃	0,95	0,98	2,65	6,14	18,22
FeO	55,05	59,83	66,62	15,20	8,14
MnO	—	0,40	—	—	—
BaO	10,34	4,35	3,28	—	16,26
CaO	—	4,60	—	15,25	0,20-0,50
MgO	—	traces	—	—	8,10
ZnO	—	—	—	1,3-2,2	2,3-3,3
Cu	8,26	5,57	2,74	—	—
Sn	0,12	0,05	0,15	—	—
As	0,03	0,04	0,19	—	—

On remarquera la forte teneur en baryum des scories anciennes, indiquant une gangue barytique, caractéristique des filons de cette région thuringienne et, en général, des filons de fahlelz.

Les teneurs en chaux des scories antiques sont toujours faibles. Le rôle de fondant est joué par l'oxyde de fer. La chaux n'interviendra que plus tard, lorsqu'on arrivera à fondre le fer sous forme de fonte, c'est-à-dire lorsque la température aura atteint une certaine valeur, qui permettra la diminution des oxydes de fer et donnera un rôle désulfurant au laitier.

(2) M. Rey, *Equilibres chimiques et métallurgiques*, Liège 1938, p. 165.

La métallurgie du nickel et du cobalt a été rendue plus difficile pour les mêmes raisons que pour l'étain, mais dans une proportion plus forte encore, en raison des hautes températures de fusion de ces éléments : 1453° C pour le nickel et 1480° C pour le cobalt ; mais, il est à noter également que la présence de nickel facilite la réduction de l'étain, de l'antimoine et de l'arsenic, ce qui expliquerait la complexité des métaux extraits anciennement des fahlelz nickelifères, tels qu'on en rencontre dans l'Erzebirge et ailleurs.

Quoiqu'il en soit, les minerais fortement nickelifères ont amené aux métallurgistes de la région du Schneeberg en Saxe, des difficultés lors de l'extraction du cuivre, à tel point qu'ils donnèrent au métal obtenu, le nom de « Kupfernichel » évoquant l'intervention du « Vieux Nick », le gnome malicieux des montagnes qui essayait de décourager les malheureux métallurgistes de l'endroit. Il était d'ailleurs proche parent des « Kobolds » dont le nom servit à désigner plus tard un métal voisin du nickel : le cobalt.

Les métallurgistes anglais C. H. Desch, H. J. Plenderleith et C. F. Elam ont attiré l'attention sur la présence de cet élément dans les objets de métal cuivreux trouvés dans les tombes royales d'Our et à Kisch, en Mésopotamie. Mais nous ne pensons pas qu'il faille rechercher l'origine dans les minerais de l'ancien état d'Oman, où on suppose être le « Magana » dont les Mésopotamiens ne parlent d'ailleurs pas, avant le VII^e siècle avant notre ère. Ces gisements sont vraiment trop pauvres en cuivre pour avoir été exploités par les méthodes anciennes. Le nickel est un élément extrêmement intéressant, car comme l'or il est très peu oxydable et ne s'élimine pas par fusions successives.

Witter et Otto se sont bien rendus compte de ce fait et ont subdivisé les fahlelz d'Allemagne Centrale en deux groupes, l'un ne contenant pas de nickel et l'autre à 1,5 % Ni environ. Les objets contenant du nickel ont pu être suivis :

1°) Jusqu'en Scandinavie : haches, de Pile en Scanie à 0,27 et 1,41 % Ni, dont les teneurs d'étain confirment l'origine (bassin de Saalfeld-Kamsdorf).

2°) vers le Sud : Autriche, Italie, vallée du Danube.

Le cobalt est encore plus caractéristique, mais moins fréquent dans l'état actuel de nos connaissances. P. Isnel a signalé dans les parures féminines trouvées dans le département des Hautes-Alpes (3) à proximité du stockwerk dans les gneiss amphiboliques de Chalanches, dans la vallée de la Romanche, exploité déjà pour l'argent et, ensuite, pour le nickel et le cobalt.

Il existe aussi des minerais de cuivre cobaltifères à Kamsdorf, en Thuringe.

L'or est intéressant à signaler dans les analyses spectro-

(3) Georges de Mantayer, *Les deux parures de bronze féminines et religieuses trouvées dans le département des Hautes-Alpes et d'origine celtique*.

graphiques d'objets anciens, car il ne se rencontre pas dans tous les cuivres. Certains gisements passent pour donner des traces de cet élément, notamment ceux :

1) des Tauern en Autriche : Zell-am-see, Rauris, Bad-Gastein, Waschgang, Gross-Fragant, etc.

2) de Transylvanie : Offenbanya notamment ;

3) de la Sierra de Peñflor, près de Séville, en Andalousie ;

4) Le cuivre de l'île de Chypre donne de 0,28 à 0,30 % Au ;

5) de même les cuivres arsenicaux en provenance des minerais de Hohenstein-Ernstthal peuvent contenir des traces d'or.

Les analyses de certains poignards de Dieskau (Saalkreis) ont donné de 0,0005 à 0,004 % Au.

En résumé, nous voyons par ces exemples, l'importance de la détection d'éléments, même en faibles teneurs, pour établir des déductions sur les gisements mêmes, et sur les méthodes métallurgiques employées. Malheureusement, l'état actuel de la question n'est pas encore suffisamment avancé pour établir à coup sûr, ces données primordiales. On a encore peu de points de repères, même par les méthodes spectrographiques. De même, des associations caractéristiques d'impuretés peuvent mettre sur la trace d'exploitations repérables et qui peuvent être tombées en désuétude ou même dans l'oubli le plus complet. Une association de cette sorte a été repérée par W. Witter et H. Otto, d'abord dans une tombe de l'époque de la céramique cordée (Schnürkeramik), près de Kelsterbach (Kr. Gross Gerau, en Hesse) sur les bords du Main, à l'Ouest de Francfort et qui contenait 1,2 kg. de cuivre (7 bracelets en spirales et 106 perles de 11 à 25 gr. chacune, représentées sur la figure 12). Quelques-unes étaient en cuivre ne contenant qu'un peu d'argent, d'autres de l'argent et de l'antimoine et d'autres encore de l'argent et du nickel.

Nous donnons ci-dessous les analyses de quelques perles de cette tombe, d'après W. Witter et H. Otto.

Analyses de perles de Kelsterbach

N ^o (4)	Poids des perles en g.	Cu	Ag	Sb	Ni
108	13,6	98,1	0,8	traces	traces
109	13,33	98,7	1	traces	0,8
138	18,8	98,3	1,1	0,4	traces
144	22,9	98,3	0,6	traces	0,90
145	17,1	98,3	0,6	0,5	0,90
146	11,6	98,4	0,6	0,5	0,90

W. Witter et H. Otto pensent que les minerais originaires proviennent des gisements de Frankenberg en Hesse, exploités

(4) Ces numéros correspondant à ceux des analyses du « *Handbuch* » de Otto-Witter.

dès l'époque de la Céramique Cordée et que les produits obtenus ont eu une large diffusion en Hesse et dans la région de Mayence.

Il existe en effet aux environs de Frankenberg, à l'Est du Siegerland des imprégnations cuivreuses dans le Zechstein, mêlées de galènes et de chalcopryrite argentifères dont l'exploitation a été reprise de 1594 à 1818 et puis abandonnée définitivement après une nouvelle tentative infructueuse en 1856. L. de Launay (*Traité*, t. II, p. 772) dit à propos de ce gisement :

« Le cuivre argentifère qui a commencé par être à l'état sulfuré (pyrite, chalcosine, avec cuivre gris, etc) s'est transformé en malachite et azurite avec oxyde de fer ».

On rencontre également dans le Sud de la France de petits objets, notamment des perles forgées et des alènes en cuivre, contenant une association Ag-Sb analogue, avec parfois des teneurs assez élevées en nickel.

Nous donnons ci-dessous quelques analyses qui seront publiées en entier par les archéologues locaux, qui ont bien voulu m'envoyer les objets correspondants et que nous remercions vivement pour leur compréhension.

Localités - Départements Endroits : nature de l'objet	Sn	Ag	Sb	Ni	autre élément caractéristique
Brissac (Hérault), Tholos : perle forgée	0,001	2	0,22	traces	0,16% As
Mireval (Hérault), — : perle	0,01	1	1	0,01	0,01% As
Rouet (Hérault), dolmen : perle forgée	nt	0,05	0,002	nt	0,035% Bi
Bertholène (Aveyron), dolmen : perle forgée	0,001	2,70	1	0,02	0,50% As
Pompignan (Gard), grotte : alène à section carrée	0,02	0,05	1	0,02	0,05% As 0,50% Pb
Brissac (Hérault), dolmen : alène losangique	5	0,20	0,40	0,01	0,30% As
Bertholène (Aveyron) dolmen : poignard	nt	3	fortes traces	2	fortes traces de Pb & Bi
Bertholène (Aveyron), dolmen : poignard	nt	2	fortes traces	traces	fortes traces de As & Bi

Nous avons indiqué (alène de Brissac) une analyse d'un cuivre contenant une assez forte proportion d'étain et également des teneurs appréciables en argent et en antimoine.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de supposer une importation de ces objets, car le Midi de la France possède également des gisements de failles argentifères, notamment dans les départements :

- 1) de l'Aveyron : Le Minier près de Viala-du-Tarn ; Les Bouches-Payrol, au Sud de Fayet.
- 2) du Gard : Saint-Julien-de-la-Nef ; Montdardier.
- 3) de l'Hérault : Les Neuf-Bouches, au Pioch Ferrus, près de Cabrières (5).

Nous avons pu nous rendre compte personnellement de l'existence de pinges (Pingen en allemand) (6), tranchées ou excavations creusées par les anciens exploitants de long des filons nombreux dans les régions de Camarè et du Lodévois. Celles des Neuf-Bouches et des Bouches-Payrol sont typiques du genre d'exploitation pré-romaine. Il serait intéressant d'examiner à ce point de vue les nombreux gisements plus ou moins importants du trias et du permien des départements cités plus haut et de celui de la Corrèze où, à la Bachelière et à Terrasson, les grès triasiques sont parsemés de mouchetures cuivreuses (7).

Il est remarquable que les sépultures contenant les objets analysés sont proches des gisements de cuivre ci-dessus indiqués. En général, la plupart des régions présentant l'industrie la plus ancienne du cuivre possèdent des gisements de fahlerz. Nous citerons parmi tant d'autres la région d'El Agar, la Saxe, la Thuringe, en Europe. Il en est probablement de même en Asie. Comment à cette époque lointaine a-t-on pu trouver ces gisements, les exploiter et extraire le métal par des procédés dont nous ne soupçonnons pas encore le processus exact ? Il faut admettre que les relations entre peuples étaient fréquentes ou bien que les peuples conquérants avaient parmi eux des techniciens avertis. Les connaissances métallurgiques paraissent avoir été généralisées sur une aire immense. Mais le grand problème reste la liaison entre l'Europe et l'Orient. Les deux maillons principaux sont les Balkans et l'Anatolie, malheureusement ces régions n'ont pas encore été suffisamment explorées par les spécialistes de la question. Seul James H. Gaul (8) s'est préoccupé des Balkans, il a dressé une carte (fig. 14) montrant les principaux sites métallurgiques susceptibles d'avoir été exploités à l'époque protohistorique. De même, la question de l'étain pose un problème irritant : celui de savoir où ce métal, qui prit une importance commerciale si considérable, a pu être incorporé par un moyen ou un autre au cuivre.

On ne peut encore parler de vrai bronze, lorsque les teneurs en autre élément dépassent celle en étain. Il y a une période où on rencontre concomitamment l'arsenic et l'étain

(5) G. Vasseur, *Une mine de cuivre exploitée à l'Age du Bronze dans les garriges de l'Hérault*, in *L'Anthropologie*, t. XXII, 1911, pp. 413-420.

(6) La figure 13 représente l'aspect d'un pinge situé en Autriche, d'après R. Pittioni.

(7) V. Charrin, *Le Trias, grand horizon métallifère*, in *Le Génie Civil*, 1^{er} novembre 1955, p. 412.

(8) *Possibilities of prehistoric Metallurgy in the East Balkan Peninsula*, in *American Journal of Archeology*, juillet-septembre 1942, vol. XLVI, n° 3, pp. 400-409, carte, p. 402.

et des bronzes à teneurs assez élevées en arsenic formant en quelque sorte une période de transition.

Nous ne pensons pas que l'on ait ajouté l'arsenic pour augmenter la dureté des premiers bronzes à l'étain, si l'arsenic est présent c'est parce qu'il existait dans les cuivres refondus pour faire du bronze. D'ailleurs l'arsenic n'était pas ajouté à l'état pur. Il est beaucoup trop difficile de réduire les composés d'arsenic pour obtenir cet élément pur, il préexistait, soit dans les minerais de cuivres utilisés, soit dans les objets en cuivre arsenical refondu. Pendant une période plus ou moins longue, suivant les régions, l'arsenic a pollué en quelque sorte les premiers bronzes et ce ne sera que plus tard que les bronzes typiques (Bronze moyen) en seront exempts, soit qu'on n'exploitait plus les mêmes minerais (par épuisement des gîtes superficiels, ou par déplacement des exploitations vers d'autres gisements), soit que peu à peu par refusions successives, l'arsenic s'éliminait progressivement par oxydation.

Un problème intéressant se pose ; c'est de savoir où et à quel moment l'étain apparaît pour la première fois.

Les endroits à envisager sont relativement restreints :

- 1) Orient,
- 2) Vogtland.
- 3) Iles Britanniques.

Il existe encore trop peu d'analyses sûres d'objets orientaux pour préciser le ou les endroits possibles. L'antiquité reculée des bronzes sumériens que nous examinerons dans un prochain chapitre pose un problème non encore résolu. Certains archéologues anglais ont cru pouvoir le résoudre par la présence de nickel constante dans ces objets, mais le nickel est également présent dans les plus anciens objets de bronze d'Europe. Nous avons émis l'hypothèse que le métal sumérien avait une provenance européenne, l'origine des territoires d'Oman nous paraissant impossible.

De même, l'ancienneté des bronzes syriens (Ugaritica et Byblos) tendrait à laisser croire à une origine d'Anatolie. Nous discuterons d'une façon plus détaillée cette question dans le chapitre réservé au bronze.

Il est évident que les gisements mixtes de cuivre et d'étain du Vogtland pourraient laisser supposer une antériorité sur les autres régions d'Europe et du proche-Orient.

Quant aux îles Britanniques, malgré la présence de riches gisements d'étain en Cornouailles, il est peu probable que cette région soit le départ de l'industrie du bronze. Seule l'Irlande pourrait disputer l'antériorité européenne au Vogtland.

Les lourds minerais de plomb ont pu être confondus avec ceux d'étain, cependant le plomb n'apparaît réellement en quantités dépassant le pourcent qu'à une époque postérieure. Il est évident que les vapeurs sulfureuses se dégageant de la galène lorsqu'elle est chauffée, avertissaient immédiatement le métallurgiste de son erreur et ce n'est que lorsque la pratique du grillage préalable s'est généralisée que le plomb est entré en compétition avec l'étain dans la coulée des objets.

Nous verrons dans le chapitre du plomb où les gisements plombifères sont les plus nombreux. Nous citerons dès maintenant :

Les Iles Britanniques
L'Espagne
Le Midi de la France
La Bretagne
La Grèce.

D'autres gisements de cuivre ont été exploités lors de la vaste extension des peuples qui s'est manifestée en Europe à partir du XIII^e siècle avant notre ère. Il y a à ce moment une recrudescence dans les exploitations de cuivre qui s'échelonnent le long des routes de l'ambre (voir figure 15). Ces mines ont-elle été déjà exploitées auparavant ? Il est difficile de le dire, par suite des manques de vestiges certains. Quoiqu'il en soit, que ces mines soient antérieures ou aient été découvertes à ce moment, l'immense effort d'armement et d'équipement nécessité par les conquêtes de ces peuples guerriers, a développé l'industrie du bronze. Nous citerons les exploitations autrichiennes du Salzkammergut, du Tyrol, de la Basse-Autriche (Rax et Hohe Wand) et du Burgenland (Velem St-Vet) et c'est à proximité, que s'élabore pour la première fois un fer utilisable, à partir de minerais de cuivre riches en fer, comme l'a pressenti W. Witter dans les dernières années de sa vie. Cette région privilégiée des Alpes-Orientales a favorisé ainsi, par ses richesses minérales, l'immense expansion des peuples d'Europe Centrale vers l'Italie, la Grèce et le Proche Orient. Nous reprendrons ce sujet dans un chapitre prochain.

L'art de couler en moule, a été utilisé dès le début de la métallurgie. On s'est servi surtout de blocs de grès relativement tendres, dans lesquels on creusait la cavité affectant la forme de l'objet à couler et qui étaient recouverts d'une autre pierre plate au moment de la coulée. Les premiers exemplaires destinés à fabriquer des haches plates, des poignards ou des barres sont assez rares.

Les frères Siret en ont trouvé dans la région d'El Argar en grès tendre, encore pourvus de leur couvercle (9).

J. Evans montre dans son livre (10), quelques modèles du même genre, trouvés notamment en Irlande et en Ecosse. La matière utilisée est presque toujours du grès. Déchelette ne signale pour la France qu'un seul moule, mais il est en granit et provient de Plouharnel près de Quiberon (Morbihan).

Par contre, Troie II a fourni près d'une centaine de fragments de moules en argile, en micaschiste et en granit, cinq sont entiers.

(9) Henri et Louis Siret, *Les premiers âges du métal dans le Sud-Est de l'Espagne*, 1887.

(10) John Evans, *L'Age du bronze*, trad. Battier, Paris 1882, ch. XXI.

On ne voit sur tous ces exemplaires aucune trace de canaux pour les jets de coulée ou les éventails. Ce n'est que lorsqu'on aura inventé le vrai bronze que l'on perfectionnera la fabrication des moules. Le bronze se coulant plus facilement permettra des formes plus compliquées : haches à talon, à ailerons ou à douille ou des épées et de petits objets de forme plus difficile. Nous donnerons dans le paragraphe traitant du bronze quelques détails sur les moules destinés à couler ces types.

La plupart des haches plates en cuivre plus ou moins alliées ont été martelées et recuites pour en améliorer les propriétés mécaniques, le tranchant et parfois les rebords sont toujours remartelés. Certaines laissent encore apparaître leur structure de fonderie avec un tranchant écroûlé. J. Briard et P. R. Giot (11) signalent des haches brutes de coulée qu'ils appellent « ébauches », donnant le nom de « haches fonctionnelles » aux haches martelées, mais personnellement, nous ne connaissons que des haches à rebords, des pointes de lances ou même des épées et toujours en bronze qui soient brutes de coulée. P. Moisin (12), a étudié une hache plate en cuivre au moyen des rayons X montrant la présence de fissures internes au tranchant prouvant bien l'exécution d'un martelage.

(11) J. Briard et P.-R. Giot, *Analyses d'objets métalliques du chalcolithique de l'Age du Bronze Ancien et du Bronze Moyen de Bretagne*, in *L'Anthropologie*, t. 60, n° 5 et 6, 1956, p. 496.

(12) Communication privée.

LES LIVRES

par
Françoise LE ROUX

Waldemar Deonna, *De Télésphore au « moine bourru »*, Dieux, génies et démons encapuchonnés. Collection Latomus, vol. XXI, Bruxelles 1955, 167 p., 50 fig., 250 fr. B.

Le *cucullus* est un vêtement bien connu de l'Antiquité ; il semblerait originaire de Gaule, tout au moins dans le vaste répertoire vestimentaire du Bas-Empire romain, et M. Carcopino a pu écrire que « de la tête aux pieds, les habitants de l'empire romain se sont de plus en plus accoutrés à la gauloise » (*Ce que Rome et l'Empire Romain doivent à la Gaule*, in *The Zaharoff Lectures*, Oxford 1932, p. 32). Ce serait alors l'équivalent de l'himation et de la toge romaine, une espèce de vêtement national gaulois. On ne devrait pas se montrer surpris qu'il ait été annexé par le cosmopolitisme de la décadence. C'est là un point de vue assez général et on s'y est arrêté souvent. Mais une définition précise ne va pas sans une détermination connexe de l'origine, et là le problème se complique quelque peu car on se rend vite compte que le type de vêtement qui est celui du *cucullus* est loin d'être exclusivement gaulois. Bien mieux, tout le monde méditerranéen et proche-oriental l'a connu et utilisé, le monde germanique aussi, ce n'est pas l'apanage d'une contrée ou d'une époque, et l'étymologie faisant en outre de grosses difficultés (cf. J. Whatmough, in *Ogam* V/4, 1953, n° 29) le champ des recherches est extrêmement large.

On devra être reconnaissant à M. Deonna de l'avoir délimité en fournissant un catalogue très détaillé des figurines antiques représentant des personnages au *cucullus*, allié à d'abondantes indications sur les sources littéraires et à de très suggestifs rapprochements avec les croyances antiques ou modernes aux « démons encapuchonnés » dont les derniers représentants sont les moines « bourrus », c'est-à-dire vêtus de bourre, sous l'apparence desquels le Malin se cache souvent. Là, comme il est normal, il est beaucoup question de croyances attachées à la mort et à la fécondité, à la nuit et au sommeil, et le petit dieu Télésphore reçoit une place au premier rang.

Si le livre de M. Deonna n'était qu'un répertoire, on pourrait se contenter de le recommander au lecteur. Mais c'est beaucoup plus qu'un répertoire. La trouvaille de génie, celle qui fait le mieux avancer la question traitée, c'est d'avoir découvert un fil conducteur pour relier étroitement tous ces *cuculli* entre eux. Ce fil conducteur n'est pas historique mais psychanalytique, et comme tel, aussi solide d'un pays à l'autre que d'une époque à l'autre. Peut-être bien ce traitement de choc d'un problème historique délicat étonnera-t-il le spécialiste comme il nous a surpris nous-même, mais on ne lui retirera pas son utilité pratique. Il a au minimum l'avantage de montrer que la religion populaire, celle d'où est exclue toute réflexion systématique, obéit à peu près partout aux mêmes constantes psychologiques, et que le symbolisme phallique du *cucullus* se

prouve très facilement. Ce n'est pas qu'on doive considérer la psychanalyse comme une fin en soi ou une méthode universelle. Mais l'exemple de M. Deonna est un exemple de méthode souple et active, se renouvelant constamment ; dans le cas précis, il replace, avec les plus grandes chances de vraisemblance, les monuments archéologiques particuliers à chaque pays ou chaque époque dans leur contexte psychologique général. Ces monuments redeviennent ce qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être dans l'esprit des chercheurs, des faits humains, traduisant toujours une aspiration ou un besoin, si peu élevés soient-ils. Et cela évite à M. Deonna bien des « contre-sens » d'interprétation archéologique... Le *cucullus* a habillé — en terre celtique ou ailleurs — une foule d'hommes et de divinités mineures, ou même majeures. Il habille encore des moines très respectables (les Capucins !) que le menu peuple, en vertu d'une longue tradition, calomnie joyeusement et injustement dans des chansons et des proverbes. Mais partout et toujours le rapport comparatif entre l'idée et le vêtement reste inchangé. Voici donc, à défaut de très grande clarté dans le domaine archéologique, en histoire des religions une nouvelle lueur dans le sous-sol grouillant et obscur de la « troisième fonction ».

Emile Thevenot, *Sur les traces des Murs Celtiques (entre Loire et Mont-Blanc)*, Bruges 1955, éd. De Tempel, *Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, vol. III, 172 p., 5 fig., 6 pl., 250 fr. B.

Peu d'historiens des religions sont aussi mal partagés que ceux qui se sont assignés pour tâche d'étudier la religion des Celtes : le seul texte ancien où cette religion soit abordée d'une manière systématique et présentée sous un aspect « hiérarchisée » est un très court passage du *de Bello Gallico*, synthèse trop condensée et trop connue pour ne pas donner lieu à d'interminables controverses. Mais il n'y a que deux comportements possibles vis-à-vis de César : ou bien on l'admet et toutes les recherches comprennent inévitablement une phase de vérification au cours de laquelle on compare les résultats acquis avec les données schématiques du proconsul. C'est la position que nous avons adoptée dans nos travaux antérieurs : César est un auteur trop intelligent et trop fin observateur pour être relégué dans les placards de l'archéologie. Ou bien on réfute totalement César qui, n'ayant sans doute pas prévu l'actuelle prolifération intellectuelle, nous aurait évité d'innombrables dépenses d'encre et d'énergie en nommant les dieux de la Gaule par leurs noms gaulois. La deuxième attitude a pour elle des raisons faciles, péremptoires même, et on se demandera peut-être pourquoi nous nous inquiétons tant d'un texte qui ne dit rien ou presque. Nous ne tiendrons donc pas rigueur à M. Thevenot d'avoir écrit que, dans César « le bref catalogue subséquent n'est pas autre chose qu'une liste incomplète des équivalences admises par l'interprétation romaine » (p. 7) puisque tel est aussi notre avis. Mais alors que l'archéologue qu'est M. Thevenot classe immédiatement César aux archives, nous nous obstinerons à dire et à répéter que, malgré sa valeur

documentaire « limitée » César peut et pourra encore rendre d'inappréciables services. Car c'est bien le plus crucial des problèmes de méthode que M. Thevenot résout en ce qui le concerne dès la deuxième page de son livre : « En fait il y a un abîme entre la simple ordonnance du panthéon gaulois invoqué par César et l'extrême complexité des cultes révélés par les textes et les monuments figurés. Cette répartition fonctionnelle si claire, tracée par le soldat conquérant, s'évanouit comme un rêve inconsistant à la confrontation des documents archéologiques » (p. 8). César serait-il donc si mauvais archéologue ? on ne peut être toujours bon général et excellent antiquaire. Sans doute César aurait-il rendu un plus grand service à la science en vouant son intelligence lucide à l'exploration des antiquités celtiques. Mais enfin là n'est pas la question ; nous avons accepté de vérifier à chaque fois le schéma mythologique de César et nous sommes arrivés — sans grand mérite peut-être, à la suite de M. Georges Dumézil — à la conclusion que, si le passage de César est *inexact* dans les détails, il est parfaitement *cohérent* et *exact* dans l'ensemble (cf. Dumézil, *Mythes et Dieux des Germains*, et *Ogam*, VII/1, n° 37). Et ceci change tout. Aussi n'est-ce pas sans une certaine appréhension que nous avons vu dès les premières pages s'annoncer une étude archéologique à peu près exclusive.

Car abandonnant César à son triste sort, M. Thevenot ne pouvait pas savoir a priori ce que le détail archéologique allait lui réserver et les débuts ou la fin de son livre ne résolvent malheureusement pas le problème de la valeur générale des *realia* qui forment sa base d'étude. Nous ne saurions en faire un gros reproche à M. Thevenot, mais par définition l'étude des monuments archéologiques datant d'une époque à laquelle la religion celtique est profondément et irrémédiablement dégradée le conduit à examiner une forme de Mars (et on pourrait en dire autant de toute autre divinité) qui n'est plus le Mars de César. M. Thevenot a raison quand il définit un culte de Mars particulier à chaque centre religieux dont Mars constitue l'armature. Bien que ceci ne puisse signifier que César est dans l'erreur, nous admettons très bien que, dans l'optique gallo-romaine (mais non celtique !) Mars ne régit pas la guerre. Mais ce qu'il est très difficile de faire, c'est de placer dans un même cadre étroit et rigide deux religions d'essences aussi différentes que la religion celtique de haute époque et la religion gallo-romaine du bas empire. Tout au plus peut-on admettre que dans cet amalgame de cultes populaires survivent çà et là quelques débris de la religion celtique véritable. Le livre de M. Thevenot rendra donc service aux historiens des religions en ce qu'il leur permettra d'examiner la forme prise par Mars dans les cultes populaires d'une Gaule en voie de romanisation complète. Toute synthèse de cette religion est en effet pratiquement impossible. L'étude des monuments oblige M. Thevenot à des successions d'analyses. Mais les cultes analysés n'ont comme liens entre eux qu'une luxuriante et décevante anarchie. Nous ne savons si on nous excusera de ce compte rendu uniquement méthodologique, mais il est essentiel et touche aussi à l'essentiel du livre de M. The-

venot. En effet, tant que les deux plans antagonistes de l'espace religieux gaulois n'auront pas été définis, non plus que les perspectives qui en découlent, une discussion stérile continuera, une espèce de dialogue de sourds : on reprochera, aigrement parfois, aux archéologues de monter des échafaudages d'hypothèses ou de se laisser hypnotiser par la lecture trop minutieuse de monuments, lesquels ne sont que des contresens tardifs dans un contexte religieux plus ancien ; on leur reprochera aussi sans ménagement de ne pas tenir compte des textes irlandais, de laisser de côté les données linguistiques. Ce à quoi M. Thevenot rétorque par avance avec vivacité : « Nous ne suivrons pas pour autant l'exemple de ceux qui, laissant là toute espérance, jettent par dessus bord l'ensemble de la documentation iconographique » (p. 12). Si par conséquent, comme le constate M. Thevenot les linguistes préfèrent « d'instinct » s'en tenir aux textes, ce n'est rien d'autre que le bon sens qui leur dicte cette attitude parce qu'ils sentent qu'ils ne peuvent rien extraire des monuments qui leur soit utile. Mais nous ne croyons pas, en ce qui nous concerne, que cet « instinct » des linguistes — ou des historiens des religions — soit un aspect de ce qu'on pourrait appeler une « déformation professionnelle ». Et M. Thevenot lui-même en est conscient lorsqu'il avertit les archéologues, ses collègues, que « l'erreur de tous ceux qui vont déplorant la monotonie inexpressive des œuvres figurées tient à ce que, pour des raisons variées, ils limitent leur recherche à l'observation de l'image » (p. 15).

Pour nous résumer, le livre de M. Thevenot situe son sujet au deuxième plan, inférieur, de la perspective religieuse. Si par exemple l'on affirme, comme il le fait, que Mars ne régit pas la guerre, l'affirmation est, par rapport au texte de César et au théonyme lui-même, à proprement parler absurde. Tout aussi absurde est, par rapport au texte de César, l'affirmation selon laquelle Mars peut être dieu guérisseur, dieu aquatique, dieu solaire ou divinité interchangeable avec Mercure. Mais nous ferions une très grave erreur en considérant le livre de M. Thevenot d'un point de vue qui lui est extrinsèque, celui de la religion de la haute époque. En fait, le travail de M. Thevenot est une tentative d'explication raisonnée, par l'image archéologique, de la religion gallo-romaine dans un domaine géographique limité. Il appartiendra donc aux spécialistes de l'archéologie qui auront à utiliser ce livre de juger sur pièces, si M. Thevenot a mieux réussi là où M. Lambrechts a totalement échoué dans ses *Contributions à l'étude des divinités celtiques*. Mais aux historiens des religions, comme au lecteur ordinaire, ce livre apporte des témoignages bien documentés et valablement concrets sur un fait général : c'est que la destruction ou la disparition brutale d'une religion fortement organisée n'entraîne pas pour autant la disparition des cultes populaires qu'elle patronne. Ces derniers sont essentiellement locaux, élémentaires : ils expriment tous les besoins d'une humanité simple, voulant avant tout santé et prospérité ; ils sont attachés à un site, à une source, à une hauteur, à une grotte, à un rocher, à un endroit quelconque propre à imposer

le respect et à frapper l'imagination des foules ; leur simplicité même, leur caractère fruste et naturaliste les rendent indestructibles, indéradicables, insensibles aux religions nouvelles, lesquelles n'ont plus d'autre ressource que d'élaguer, adapter, adopter, rien n'étant plus tenace que la « superstition populaire ». C'est pour cette raison qu'on rencontre dans le folklore de si nombreuses traces (M. Thevenot en a relevé quelques-unes au passage) des cultes populaires gallo-romains. Le christianisme lui-même, si dogmatiquement intransigeant, a dû compter avec eux. Et c'est avec infiniment plus de facilité qu'ils avaient dû passer de la religion celtique de haute époque à la religion officielle romaine ; si l'on avait les moyens de chercher plus avant on s'apercevrait sans doute qu'ils sont antérieurs à la religion celtique.

Peu importe dans ces conditions le nom romain dont on a affublé un *numen* ou un dieu local, que ce nom soit sujet à variations ou à confusions au cours des siècles, l'essence du *numen* ou du dieu reste, elle, absolument inchangée. On en revient toujours à un dieu solaire, aquatique, guérisseur, protecteur du bétail, ou exerçant toute fonction de ce genre ; on n'arrive jamais à une théologie de haute école. Et il n'y a plus de contradiction violente, ainsi, entre l'étude de M. Thevenot et les principes posés par l'histoire comparée des religions fondée par M. Dumézil (idéologie des trois fonctions) ; il n'y a plus, ainsi, de contradiction foncière entre le travail de M. Thevenot et les récentes contributions de M. Benoît (cf. *Ogam* 47/48, p. 351) qui tendent à distinguer une religion proprement dite, idéale, articulée sur un ensemble complexe de divinités très fortement personnalisées et une religion dite « des sanctuaires » dans laquelle la simple dévotion populaire se cristallise en des manifestations beaucoup plus concrètes et élémentaires. Un appréciable « accord relatif » est dès lors possible (cf. la controverse Thevenot-Benoît, in *Ogam* XI/1, n° 49), conciliant utilement des points de vue en apparence diamétralement opposés et irréductibles. Et nous ne chercherons pas querelle à M. Thevenot pour les quelques points de détail qui appelleraient une correction de notre part. Mais nous retiendrons, au contraire, l'enseignement que son livre nous apporte pour de prochaines études sur les divinités celtiques.

Paul-Marie Duval, *Les dieux de la Gaule*, Paris 1957, Presses Universitaires de France, 136 p., 33 fig., 400 fr.

Sur une base différente de celle de M. Thevenot, M. Duval, qui était déjà l'auteur d'un livre fort remarqué sur *La vie quotidienne en Gaule*, vient de condenser dans un petit volume sur *Les dieux de la Gaule*, la matière de l'enseignement qu'il dispense depuis déjà plusieurs années à l'École des Hautes-Études. Il continue ainsi la tradition de ses illustres prédécesseurs, Camille Jullian et Albert Grenier. Auteur minutieux, M. Duval a le génie du détail significatif, de la remarque intelligente éclairant une zone d'ombre dans une synthèse ample et précise. On aimerait pouvoir s'arrêter librement sur tel ou tel point de son livre où il exprime des opinions dignes d'être retenues. Il nous faut

hélas nous borner, faute de place, à un compte rendu d'allure générale, mais ce n'est sans doute pas un hasard si la première note du premier chapitre de M. Duval (p. 9) est une référence à G. Dumézil, *Les dieux des indo-Européens*.

Car, si comme le fait d'ailleurs M. Duval, il est indispensable de tenir compte des décalages chronologiques et des interprétations, il est indispensable aussi de ne jamais perdre de vue que les dieux des Celtes sont des dieux indo-européens. Ils se sont sans doute superposés à un substrat antérieur ; ils ont pu eux-mêmes devenir substrat difficilement assimilable, leur personnalité peut, du strict point de vue celtique, soulever de très délicats problèmes, il n'en reste pas moins définitivement acquis, après les travaux de M. Dumézil, que ces divinités peuvent peut-être se décrire séparément, se découvrir lentement au hasard d'intuitions scientifiques heureuses ou de recherches allant au plus profond des choses, mais qu'on ne peut absolument pas les comprendre si on ne se donne pas la peine de les inclure dans un système cohérent d'explication. Mais ce système ne doit pas être uniquement le tableau froid et inexpressif d'un ensemble de valeurs en cours de démonétisation. Ce doit être un tableau vivant et souple, organiquement et biologiquement intact, des concepts religieux, ces derniers traduisant fidèlement l'organisation spirituelle et intellectuelle du peuple qui les a créés. Ceci a valeur de principe. Il est infiniment probable que, dès l'origine, dès l'arrivée des conquérants indo-européens, un important substrat ait troublé la pureté idéale de la religion celtique et que des différences locales aient pu se faire jour. Mais de trop nombreux indices, des témoignages convergents du vocabulaire religieux commun à l'Inde, à Rome et aux Celtes, l'existence d'un corps sacerdotal fortement organisé, nous obligent à prêter aux Celtes une *Weltanschauung*, une vision du monde et une puissance d'assimilation devant lesquelles les différents substrats, ligures, ibères, illyriens, vénètes ou germaniques ont dû s'incliner, tout aussi riches qu'ils fussent. On laissera donc a priori aux Celtes le bénéfice d'une riche histoire religieuse, tant sur le continent que dans ce refugium qu'ont été pour eux les îles Britanniques. Et comme nous l'avons implicitement souligné en rendant compte ci-dessus du livre de M. Thevenot, la question n'est pas de discuter l'existence ou la non-existence d'une mythologie, d'une cosmogonie ou de certaines divinités, mais de savoir où et comment on peut le récupérer. La comparaison des textes irlandais, malgré leur apparence de complexité inextricable, et des monuments continentaux illustrés par quelques textes anciens est une des principales voies, sinon la seule, qui s'offre à nous. La méthode sera payante si on ne l'emploie pas à rebours — et nous pensons ici à l'article, malheureux parce que fondé sur une pure conjecture, dans lequel M.-L. Sjoestedt-Jonval reliait les figurations de certaines monnaies gauloises à la naissance des cycles mythologiques irlandais (*Études Celtiques*, I, 1936). La méthode sera payante si l'on considère que tout chez les Celtes est affaire de nuances infinies, et que d'une région à l'autre, la langue, les techniques,

la mentalité religieuse peuvent réserver des surprises. *Lug* n'est pas *Llew* et n'est pas non plus *Mercure*; *Ogme* diffère sensiblement de l'*Ogmios* de Lucaïn; ni le *Dagda*, ni *Gwyddyon*, ni *Sucellus* ne nous fourniront la même clef pour la même serrure.

Mais la méthode comparative sera surtout payante si l'on considère, non plus de très fluctuantes entités divines ou théonymiques mais un système complet de fonctions dont il est possible de vérifier partout l'identité et l'équivalence foncière. Et la tâche de l'historien des religions est d'établir en dernier ressort, documents en mains, de quelle façon, dans quelles proportions, avec quelles prédominances ces trois fonctions s'équilibrent au sein de la société celtique, humaine et divine. L'histoire comparée des religions aura donc en terre celtique pour utilité d'éviter le confusionnisme d'études mal orientées. Il y a toujours, certes, une part d'erreurs de détail, d'interprétations abusives, de hardiesses irréfléchies, mais seule cette méthode — que M. Duval s'est efforcé d'employer — permettra de suivre ou de reconstituer les tendances irréversibles de la religion celtique: du polythéisme populaire, instinctif, s'adressant à des dieux polymorphes, à ce monothéisme latent — en germe dans la doctrine druidique — de la très haute sagesse des docteurs dépositaires d'une antique tradition, au très simple bon sens du menu peuple adorant son dieu à la roue ou ses déesses-mères. Il sera sans doute nécessaire de procéder à de longues et fastidieuses recherches pour éliminer progressivement toutes les scories de l'*interpretatio romana*; il faudra certainement une infinie patience — semblable à celle de M. Duval — pour définir la valeur religieuse (les monuments étant et ne pouvant être que de basse époque) des innombrables théonymes attestés par l'épigraphie, sans préjudice des textes de toutes sortes. Mais l'on verra sans doute alors — et ce ne sera qu'un début — que tous ceux qui justifient d'une origine celtique authentique se laisseront facilement classer suivant l'idéologie fonctionnelle qu'illustre le texte de César. Au même titre que ceux de Rome ou ceux de l'Inde les dieux de la Gaule ont une très longue histoire. Les bribes de panthéon qu'on entrevoit par derrière la broussaille gallo-romaine sont le témoignage d'une culture qui a depuis cruellement manqué à l'Europe.

Mais au fur et à mesure que la recherche s'enfonce dans le passé théologique (hormis et pour un temps limité dans le midi de la France avec la statuaire celto-ligure), les contours archéologiques perdent toute netteté. Le « réalisme » de l'art celtique devient lui-même inutile, et il ne nous reste plus qu'à découvrir une philosophie, une logique religieuse se mouvant de plus en plus dans un absolu définitif, lequel nous rapproche beaucoup des Vedas de l'Inde. Polythéisme, zoomorphisme, anthropomorphisme... tout cela est peut-être, pour une raison ou pour une autre, à côté d'un problème dont, somme toute, nous ignorons encore les dimensions exactes. Et par le même réflexe qui dictait à un auteur moderne « à chacun sa vérité », peut-être bien que les Druides ont pensé aussi, sinon toléré, « à chacun sa forme de religion ». Mais ils ont gardé pour eux

tous leurs lourds secrets. Pouvons-nous suggérer à l'éminent spécialiste de l'archéologie gallo-romaine qu'est M. Paul-Marie Duval, que sa compétence lui permettra certainement de dépasser le point théorique, à partir duquel sa discipline cesse d'être indépendante pour devenir une science auxiliaire de l'histoire des religions celtiques.

Anatole Rivoallan, *Présence des Celtes*, Paris 1957. Nouvelle Librairie Celtique, 444 pages, 1.500 fr.

Le sujet n'est sans doute pas nouveau, car ce n'est pas la première fois que le problème de la présence active des Celtes dans les grands courants de la vie moderne est posé de façon expresse. Mais jamais à notre connaissance il n'a été posé avec autant de netteté devant le monde des lettres et des idées; et le très grand mérite de M. Rivoallan est de montrer clairement tout ce que l'Europe occidentale doit à ces Celtes frondeurs et individualistes dont le nom est trop souvent oublié... malgré tout ce qu'ils ont pu apporter — ne serait-ce qu'en difficultés — à ceux qui les gouvernent. Et nous souscrivons très volontiers à une conclusion comme celle de la p. 424: « Toujours le monde aura besoin de cette inspiration celtique, unique et singulière. Elle a soulevé le Moyen-Age au-dessus des arguties scolastiques qui le menaçaient de sécheresse; elle a inondé le dix-neuvième siècle de ce flot salutaire que fut le romantisme. Pour arracher notre ère à la dictature des technocrates, à l'aridité des catéchismes sociaux, c'est elle encore qui, semblable à l'enchanteur Merlin, trouvera encore quelque forme imprévisible... » Conclusion ambitieuse peut-être, mais conforme en tout cas au programme d'un ouvrage qui vient à son heure, appuyant de son élégante fermeté le regain d'actualité d'études quelquefois ardues...

Formé à de saines méthodes, M. Rivoallan n'a pas craint de sortir de sa discipline littéraire pour enquêter sur les nécessaires origines antiques des phénomènes formant la « constante » de l'attitude celtique à travers les âges, et aussi de leurs conséquences. Histoire, langue, religion, littérature s'inscrivent ainsi dans des chapitres où l'analyse et la synthèse se marient sans discordance. Là, certainement, le spécialiste aurait quelque chose à redire, car le résumé, trop concis, fausse quelquefois les données de base. « Quelles divinités adoraient les Celtes? On ne saurait aujourd'hui l'affirmer avec la même aisance que l'affirmait César... » (p. 16) écrit par exemple M. Rivoallan, qui a du craindre de se perdre dans le labyrinthe des ouvrages modernes, et navigue avec une mauvaise boussole dans les chemins creux du panthéon continental ou insulaire. Et M. Rivoallan traite en deux pages environ, aussi courtes que dangereuses, une religion celtique tendant à sa plus simple expression d'*interpretatio romana*, à peine pourvue d'un culte qui « se célébrait dans les forêts ». Les théonymes n'ont pas de nationalité bien définie et ne se relient à aucun groupement conceptuel. On croirait trop que *Mercure*, *Mars*, *Taranis*, *Esus*, *Sucellus*, *Ogmios*, *Epona* étaient bruts de fonderie comme des statues gallo-romaines. Les druides n'ont

pas plus de chance et leur philosophie est à peine esquissée. M. Rivoallan n'a pas assez insisté sur le fait que la psychologie des Celtes ne s'explique que par leur religion et qu'on ne peut séparer druidisme et religion. Le résultat est que ses courtes pages sur la matière sont — très involontairement — à peu de choses près ce qu'il condamne avec vigueur et raison : « une tendance exagérée à tout ramener, de cette mythologie occidentale, aux formes par trop sommaires des cultes les plus primitifs ». Il eût peut-être été utile de consacrer à la religion des Celtes autant de place qu'aux incertitudes de ces derniers vis-à-vis de l'Eglise, d'Abélard à Lamennais. N'y a-t-il pas là une relation de cause à effet ? C'est assurément un des très rares défauts du travail. Mais nous nous abstenons de chercher une trop facile querelle à un livre intelligent et instructif, d'autant plus que, muni d'un excellent index, bien divisé en chapitres clairs et équilibrés, il est très maniable.

Jan Filip, *Keltové ve Střední Evropě* (les Celtes en Europe Centrale), Prague 1956, *Monumenta archaeologica*, tome V (éd. de l'Académie des Sciences de Tchécoslovaquie), 552 pages, 132 planches, 102 fig. et cartes, formant in-4°, 107 couronnes.

Une des tendances les plus fâcheuses des études celtiques françaises et anglaises a peut-être été de considérer un domaine celtique limité *grosso modo* à la Gaule et à l'ensemble de ce que l'on appelle la Celtique insulaire, Grande-Bretagne et Irlande.

Il est vrai que le devoir de chacun est d'étudier la région qu'il connaît le mieux. Il est parfaitement normal que ce soient surtout des Irlandais qui s'occupent en premier de la publication des vieux textes gaéliques et une *Chrestomathie bretonne* a eu en J. Loth un auteur plus que convenable. Il est vrai aussi que la Gaule et la Celtique insulaire sont le domaine principal des Celtes, celui où ils ont laissé le plus de traces discernables et il y a là tant à faire et à chercher qu'on ne fera grief à personne de fouiller en profondeur. Mais si ce domaine plus restreint des Celtes est plus accessible et relativement plus facile à étudier, il ne change rien au fait que pendant plusieurs siècles les Celtes ont parcouru l'Europe dans tous les sens, qu'ils ont subi des influences multiples et n'ont pas manqué d'exercer la leur sur de nombreux peuples, et que l'archéologie proto-historique et la linguistique conjuguées permettent sans préjudice des relations historiques ou ethnologiques de l'antiquité, de les suivre avec une précision relative.

Et l'étude de la Gaule ou de la Celtique Insulaire — quand bien même on consent encore à les étudier conjointement — ne change surtout rien au fait que la compréhension du problème celtique exige une bonne connaissance de l'ensemble du sujet, d'autant plus qu'il existe déjà quelques manuels, rares sans doute, mais ils existent, et personne ne serait excusable à l'heure actuelle de disserter sur les Celtes sans avoir au moins lu très soigneusement l'ouvrage monumental que Henri Hubert leur a consacré.

Sans doute fallait-il un savant de la classe de Hubert pour brasser sans maladresse une immense documentation et en faire une synthèse, à la fois riche de détails minutieux et simple de construction ; sans doute aussi n'est-il pas facile de rechercher dans une poussière de livres ou de revues, quasi-inaccessibles du fait de leur rareté, une documentation qui, pour comble de malheur, n'est pas toujours rédigée dans une langue de grande extension (bienheureux moyen âge qui avait le latin pour esperanto !). Il n'en faut pas moins constater que les éditeurs ne se voient pas souvent proposer d'ouvrages sur les Celtes orientaux. Hubert lui-même, qui a décrit si soigneusement l'expansion des Celtes en Europe sud-orientale et balkanique consacre fort peu de place à la Bohême, se bornant presque à remarquer que le caractère central de ce pays en faisait un des principaux foyers de civilisation proto-historique.

Ce n'est d'ailleurs pas fortuitement que nous établissons un parallèle entre l'ouvrage de Hubert et le nouveau livre de M. Jan Filip. A cette différence près que le savant tchèque s'est contenté d'une brève mais très exacte présentation des Celtes et qu'il décrit le passé de ces derniers dans un cadre précis — Bohême et Moravie — les analogies de structure ne sont pas négligeables et la synthèse à la même allure forte et élégante.

C'est dire combien le livre sera utile et quelle lacune immense il comble dans notre bibliographie, jusqu'ici plus qu'indigente, sur les Celtes orientaux. Ce n'est pas seulement un vaste et inédit compte rendu de fouilles, un inépuisable répertoire de documents archéologiques précieux et presque inconnus. C'est encore beaucoup plus et beaucoup mieux, une vaste synthèse des données archéologiques, historiques, et même numismatiques sur l'établissement des Celtes en Bohême-Moravie, sur leur influence culturelle et commerciale, jusqu'à leur absorption au début de notre ère par les tribus germaniques et slaves. Tout cela est fait en quelques chapitres parfaitement clairs, construits par une science très sûre d'elle, sachant d'où elle vient et sachant où elle va. M. Jan Filip a articulé le plan de ses six chapitres en fonction des grandes périodes de la présence celtique en Bohême et on peut considérer avec lui que ces grandes périodes sont au nombre de cinq.

1°) Avant l'expansion historique des Celtes vers l'Europe centrale et l'Italie (jusqu'à 400) c'est l'époque des tombes princières à tumuli ; des relations plus suivies se nouent avec le sud d'où viennent des produits finis — et aussi des impulsions — qui stimulent la production locale ; le chemin suivi par ces courants est celui de Marseille, ou celui qui, partant de l'Adriatique, traverse les Alpes Orientales. C'est aussi l'époque où les Scythes s'installent dans leur domaine de la partie est du centre européen. La majeure partie de la population en est cependant restée au hallstattien récent : les nouvelles productions sont encore exceptionnelles dans les sépultures.

2°) L'époque de l'expansion celtique, celle pendant laquelle, de 400 à 250 environ, les Celtes répandent la terreur en Europe

Centrale, sud-orientale, et en Italie. Ils entrent en contact prolongé avec les Etrusques, les Italiotes, les Grecs et les Scythes. Repoussés par les uns ils refouleront les autres, mais dans leurs conquêtes ils ne véhiculent pas une civilisation de La Tène marquée par une forte unité de style ; rares sont les cas où l'on découvre les produits d'ateliers dont les objets sont originaux, et au début de cette période il est très difficile de distinguer les tombes celtiques des tombes indigènes et seuls quelques objets permettent de conclure quelquefois avec certitude qu'on a affaire à des Celtes. En Europe Centrale la population indigène conserve une civilisation qui est dans l'ensemble le hallstattien récent et se contente de peu d'emprunts. Ce n'est qu'avec le temps que se forme lentement une véritable civilisation celtique de La Tène dont l'apogée se situe entre 400 et 250.

3°) Une époque de concentration, de consolidation et de transformation de la vie économique de 250 à 125 environ. Repoussés petit à petit de l'Europe méridionale et sud-orientale — où ils n'ont guère réussi — les Celtes se concentrent avec de plus en plus de densité en Europe Centrale qu'ils transforment économiquement. A côté de sépultures guerrières des tombes féminines très riches permettent de suivre le développement de la hiérarchie sociale. En même temps, les Celtes acquièrent une grande prédominance sur les Scythes, et mêlent à leur civilisation quelques éléments indigènes. L'absorption des autochtones se produit plus tôt dans les Carpathes et en Moravie, mais même dans une étroite dépendance des Celtes, ceux-ci gardent leurs caractères distinctifs. L'incinération fait son apparition à côté de l'ensevelissement.

4°) L'époque des *oppida* et le point culminant de l'extension celtique entre 125 et 50 environ. Le paysage archéologique ne se modifie qu'assez peu, mais pour des raisons de sécurité des *oppida* se construisent, alors que l'expansion économique s'étend largement vers le nord, et, à l'est, touche à la Mer Noire et à l'Ukraine. C'est l'époque des grandes trouvailles d'objets de métal (Stary Kolín, Hostyn), mais aussi et surtout celle où la numismatique des Celtes de Bohême est florissante, malgré la pression des Germains au nord et l'influence grandissante de Rome. M. Jan Filip, à qui l'on saura gré de cette hardiesse n'a pas craint de consacrer à la numismatique un chapitre entier.

5°) Le déclin des *oppida* et la fin de leur influence après 50. La pression des Germains se fait de plus en plus forte et finit par oblitérer complètement la civilisation celtique de Bohême-Moravie. Quelques *oppida* subsistent, mais jusqu'aux années du début de notre ère ou immédiatement avant ils n'ont plus qu'une histoire locale, marquée par des importations intermittentes de produits romains. Beaucoup ont servi de point d'appui aux Celtes battant en retraite, quelques-uns mêmes sont inachevés ou portent des traces de fortification hâtive. Les sépultures celtiques deviennent de plus en plus rares et cessent complètement. L'incinération est dominante, mais elle n'a pas encore totalement remplacé l'ensevelissement.

Rien de très nouveau peut-être, et il nous manque encore l'histoire linguistique, religieuse et sociale des Celtes de Bohême ; mais la clarté est une chose si précieuse, et rien de ce que M. Jan Filip publie n'était connu en Europe Occidentale. Et n'est-il pas important de savoir que ce qu'on sait des Celtes de Bohême est en accord avec ce qu'on sait des autres Celtes d'Europe ? A l'apogée de leur puissance militaire les Celtes ont pu fonder un empire, mais cet empire, ils ont commencé à le perdre dès que le commerce les a enrichis. Et peut-être les Belges n'avaient-ils pas absolument tort en interdisant aux marchands romains l'accès de leur territoire. On a cependant du mal à comprendre comment les Celtes ont pu si vite disparaître. La Bohême n'était plus, certes, au 1^{er} siècle av. J.C. qu'une marche avancée, coincée entre les menaces des Germains au Nord et des Romains surgissant du Sud ; mais les Celtes n'étaient pas un peuple usé, pourquoi ne se sont-ils pas mieux défendus ?

Le premier drame est celui du Sud, de ce Sud qui, en Italie et en Grèce, s'est fermé devant eux, après l'immense gaspillage de forces militaires qu'ont été les sacs de Rome et de Delphes, la stupide impasse de l'aventure galate. Et Rome a été pour les Celtes une créancière impitoyable.

Mais les raisons ne sont pas qu'historiques. Dire que les Celtes avaient perdu leur ardeur guerrière n'est pas suffisant : les Celtes de tous les temps ont toujours été d'excellents mercenaires, et la mythologie irlandaise est riche d'exploits guerriers. On ne peut pas dire non plus qu'en Bohême la répression romaine a décapité l'élite de la chevalerie celtique comme ce fut le cas en Gaule ou dans le Norique. Il faut sans doute chercher dans la structure même de la société celtique. Mais ceci sort évidemment du sujet de M. Jan Filip.

Apportant une abondante et parfaite illustration — on pourrait la qualifier de luxueuse — le livre de M. Filip comprend encore une très riche bibliographie et un index qui en rend le maniement très facile. Deux résumés, l'un en russe, l'autre en allemand, permettront enfin à ce livre une très large audience.

Keltové ve Střední Evropě était pour ainsi dire en germe dans les deux précédents ouvrages de M. Jan Filip : *Pravěké Československo* et *Praha Pravěká*, mais on ne peut que rendre hommage à l'auteur de son remarquable effort pour décrire avec rigueur et méthode le passé celtique de la Tchécoslovaquie. Cet effort n'est pas isolé : il rejoint la magnifique exposition de Schaffhouse, qu'a admirée un très nombreux public suisse et allemand, *Kunst und Kultur der Kelten*, *Museum zu Allerheiligen* (I-VIII/3-X, 1957) ; il rejoint les patients travaux des archéologues autrichiens sur le Magdalensberg, cet autre maillon de la chaîne celtique, et nous avons été très heureux de lire sous la plume de M. Jaroslav Böhm « ... nous nous sentons en droit d'ajouter aux deux grandes traditions qui ont été à la base de l'évolution de la civilisation européenne, la tradition celtique, et même de la situer chronologiquement en première place, ce que confirment aussi les recherches archéologiques » (dans le Catalogue de l'exposition, *L'Art ancien en Tchécoslo-*

vaquie, Musée des Arts Décoratifs, Paris, Juin-Octobre 1957, sans pagination, à la 7^{me} page de l'article, *Origine de l'art en Tchécoslovaquie*. (Nous avons pu admirer à cette exposition un certain nombre d'objets illustrant l'ouvrage de M. Jan Filip).

Il nous reste à souhaiter que les Slaves du Sud, parmi tant d'autres tâches urgentes, prennent un jour la peine de nous restituer le passé de *Singidunum* et de l'ancien pays des *Scordisques* dans un volume d'ensemble, les Celtisants devront, probablement avant longtemps, ajouter à leurs bibliographies, déjà très lourdes et où le français n'occupe pas une place suffisante, une documentation de langue slave, tchèque, serbo-croate, polonaise, russe... Mais nous ne nous en plaignons pas car les études celtiques n'ont assurément rien à y perdre, au contraire. En attendant, le livre de M. Jan Filip, aussi remarquable de contenu qu'impeccable de présentation devra se trouver dans les bibliothèques des celtisants, car il constitue un instrument de travail dont aucun chercheur sérieux ne pourra se dispenser désormais.

Georges Dumézil, *Déeses latines et mythes védiques*, collection Latomus, vol. XXV, Bruxelles 1956, 123 pages, 200 Francs belges.

Le succès des quatre nouveaux essais de ce livre, qui fait suite aux *Rituels Indo-Européens à Rome*, dépend avant tout de la façon dont on envisage l'œuvre et la méthode de M. Dumézil. Si l'on accepte sans réticence le principe de la méthode comparative, la démonstration va sans aucune difficulté. Dans le cas contraire beaucoup d'historiens, de Rome en particulier, considéreront que M. Dumézil construit une mathématique religieuse à partir d'un postulat indémontrable. Mais si la construction est logique, un postulat ne s'accepte-t-il pas par définition sans démonstration ?

Et M. Dumézil, qui, dans son avant-propos, prévoit les objections et a le souci des convictions à emporter, a consacré une assez large place aux discussions méthodologiques. Le nouvel ouvrage comporte quelque chose qu'on pourrait qualifier d'inhabituel dans tout ce qu'il a écrit depuis 1938 : les quatre essais sont consacrés à des « provinces périphériques » de la religion, et, à l'exception du troisième, aucun n'a recours à la « tripartition fonctionnelle » qui est le centre normal des interprétations de l'auteur. L'analogie ou l'éclaircissement réciproque des deux systèmes, latin et védique résultent de la simple confrontation des dossiers.

Dans le domaine des faits, notre compte rendu est essentiellement négatif : aucun des sujets traités ne concerne le celtique. La comparaison avec l'Inde est directe, immédiate, suffisante et nous serons les premiers à reconnaître que nous ne voyons rien, dans le domaine religieux du celtique, qui puisse être mis en équation avec *Mater Matuta*, *Diva Angerona*, *Fortuna Primigenia* ou *Lua Mater*. Nous ne savons pas comment les Celtes nommaient leur déesse de l'aurore, l'éveilleuse dont il fallait limiter les effets au juste nécessaire sans quoi elle devenait

maléfique ; nous ne savons rien sur ce que pouvait être en celtique la déesse veillant aux jours les plus courts de l'année, la déesse qui, par l'opération du silence intérieur, — la pensée intellectuelle supérieure à la parole, — parvenait à rétablir l'ordre cosmique ; nous ne savons rien non plus d'un équivalent celtique de *Lua Mater*, la déesse qui détruisait matériellement et mystiquement les armes prises par les Romains à l'ennemi. Tout au plus quelques vagues indices permettraient-ils de dire que les concepts d'où procèdent les divinités, les mythes et les rites latins et védiques n'ont pas été inconnus au monde celtique : il est impensable que les Druides n'aient pas organisé un mythe expliquant le passage de la nuit à l'aurore et au jour ; on n'acceptera pas de croire que pour les savants calculateurs du calendrier de Coligny les jours les plus courts de l'année, ceux que toutes les langues celtiques inscrivent dans les mois « noirs » ou « sombres » de novembre et décembre, soient restés sans retentissement dans le culte. Il est certain aussi que la théologie druidique comportait une explication des origines du monde et il faudrait s'efforcer de découvrir dans quel sens était orientée cette genèse : un dieu souverain, une déesse primordiale étaient obligatoires ; on sait enfin que les Celtes vouaient à une divinité les armes prises à l'ennemi. Mais les mythes ou les rites traduisant ces concepts se sont anémiés, ont été exprimés sous une autre forme, que, seule l'analyse permettra de reconnaître, ou ne nous ont pas été transmis.

Pendant, cette nouvelle validation des concordances religieuses de Rome et de l'Inde ne nous laissera pas indifférents car elle touche aussi le domaine celtique pour les cas où ce dernier offre une analogie admissible ou saisissable. Ce qu'il est surtout très intéressant de noter, c'est la nature et la forme des objections que M. Dumézil fait à une partie de ceux qui l'ont précédé dans l'interprétation de la *Fortuna Primigenia* de Préneste. On sait que les archéologues sont souvent conduits à examiner des problèmes d'histoire des religions quand ils étudient une iconographie qui n'existe qu'à cause et en fonction d'une religion. On ne songera pas à leur en faire grief, bien au contraire. Mais le fait qu'ils ont à examiner et à déterminer des types iconographiques susceptibles d'évolution, a souvent pour conséquence qu'une religion antique vue par un archéologue est soumise en grande partie à des critères iconographiques variables ; c'est-à-dire que l'évolution sera posée en principe, en « Grundsatz ».

Dans le cas de la *Fortuna* de Préneste les archéologues et historiens avaient à choisir par exemple entre un texte de Cicéron, *De divinatione* II, 85-86 faisant d'elle la mère de Jupiter et de Junon, et une inscription de Préneste même, du III^e siècle av. J. C., faisant de la même déesse la fille de Jupiter. Depuis la publication de l'inscription de Préneste par Mowat en 1882 dans le *Bull. de la Soc. des Antiq. de Fr.*, on a cherché en vain à déterminer qui, de *Fortuna* mère de Jupiter, et de *Fortuna* fille de Jupiter, est la plus ancienne et doit être regardée comme le type le plus exact sur lequel on doit centrer les recherches. La comparaison avec les exégèses védiques montre qu'on est obligé, non pas d'être indifférent à ces deux termes,

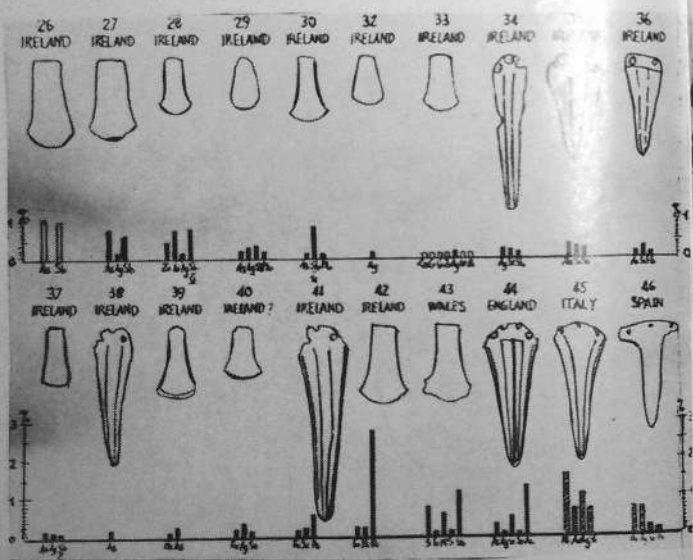


fig. 11 [99] — Objets en cuivres complexes de falherz (d'après H. Case).

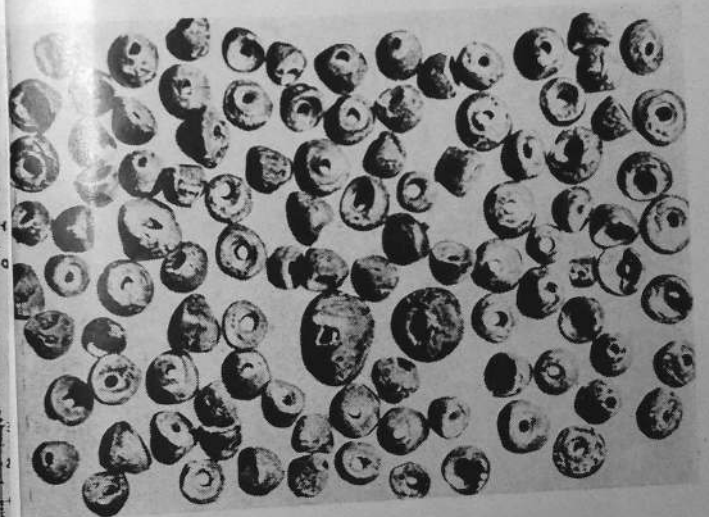


fig. 12 [100] — Perles de Kelsterbach, (d'après Otto et Witter)



fig. 13 [101] — *Pinge* du Tyrol (d'après R. Pittioni).

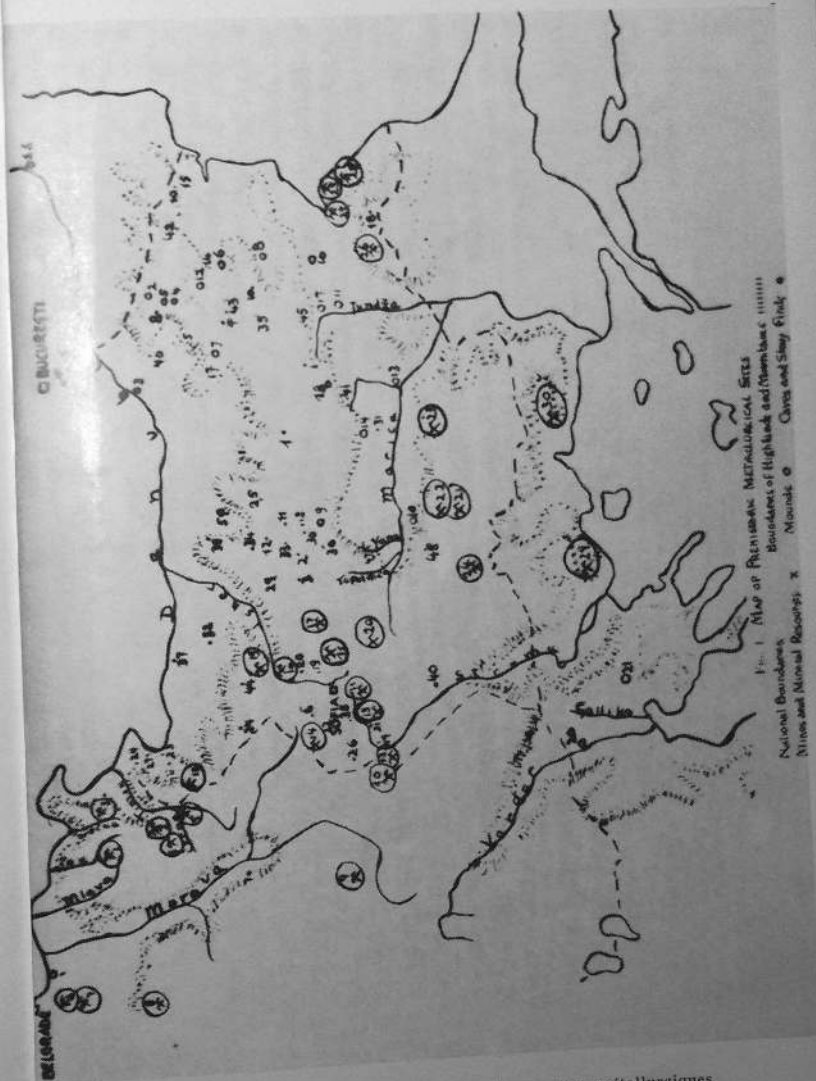


fig. 14 [102] — Carte donnant les principaux sites métallurgiques des Balkans d'après James H. Gaul, avec l'aimable autorisation de Mr. R. Stillwall. Gisements et mines.

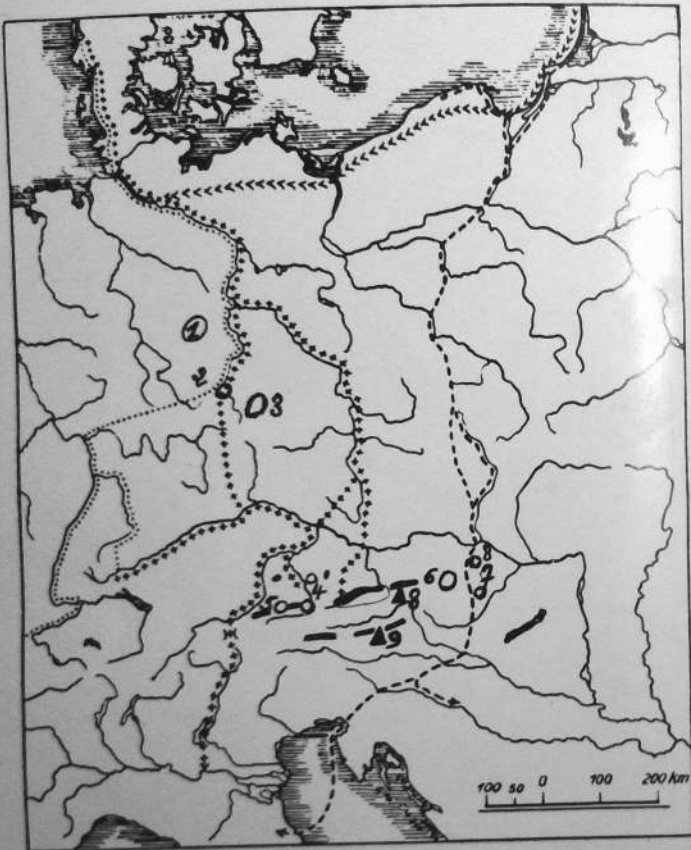


fig. 15 [103] Situation des gisements de cuivre et de fer par rapport aux routes de l'ambre.

Légende :

- | | |
|--------------------------------|-----------------------|
| Gisements de cuivre : | (6) Rar et Hohe Wiend |
| (1) Hartz | (7) Velem St Veit. |
| (2) Saalfeld-Kamsdorf | Gisements de fer : |
| (3) Vogthand (cuivre et étain) | Δ 8 Erzberg |
| (4) Salzkammer Gut | Δ 9 Huttenberg. |
| (5) Tyrol (Kilschalpe) | |

N. B. — La route de l'ambre orientale (traits interrompus) est la plus récente ainsi que l'exploitation du gisement de Velem St Veit.

DIOGÈNE

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES HUMAINES

RÉDACTEUR EN CHEF : ROGER CAILLOIS

N° 21 ; Hiver 1958

SOMMAIRE

- Michael MENDELSON..... *Le Roi, le Traître et la Croix.*
 Eric JAHDEL..... *L'Histoire et notre Temps.*
 François PERROUX..... *L'Information, facteur de progrès économique.*
 Maria LINGUHEANU..... *Les Républiques du Moyen-Âge.*
 Kenneth BURKE..... *Les motifs d'action.*

CHRONIQUES

- Adrienne R. WEILL..... *Réflexion sur la matière et les matériaux.*
 Henri LABOÛBET..... *Aspects de l'évolution africaine au Sud du Sahara.*

COMPTES RENDUS

par Louis RENOU.

REDACTION ET ADMINISTRATION

19, AVENUE KLÉBER, PARIS-16^e
 (Kléber 32-00)

Revue trimestrielle paraissant en six langues : allemand, anglais, arabe, espagnol, français et italien.

L'édition française est publiée par la Librairie Gallimard, 5, rue Sébastien-Bottin, Paris-7^e.

Les abonnements sont conclus auprès de cette maison (C. C. P. 169.33 Paris).

Prix de vente au numéro : 200 francs.

Tarifs d'abonnement : France : 700 fr. ; étranger : 475 fr.

Traité commercial par la revue « Diogène » à titre de reconnaissance.

SOMMAIRE

Jan DE VRIES : Cimbres, Teutons et Celtes.....	273
Karl TREIMER : Le problème illyrien : Celtes et Indo-Européens	286
Raymond RIGUET : Le premier colloque archéologique international Rhône-Rhin	300
Christian J. GUYONVARCH : La navigation de Bran fils de Febal, texte traduit du Moyen-Irlandais.....	304
Jean R. MARÉCHAL : Histoire de la Métallurgie III, Cuivre complexe (planches LIX-LXIV).....	316
Françoise LE ROUX : Les livres	
Waldemar Deonna : <i>De Télesphore au moine bourru</i> , Dieux, génies et démons encapuchonnés	320
Emile Thevenot : <i>Sur les traces des Mars Celtiques (entre Loire et Mont Blanc)</i>	321
Paul-Marie Duval : <i>Les dieux de la Gaule</i>	324
Anatole Rivoallan : <i>Présence des Celtes</i>	327
Jan Filip : <i>Keltové ue Stredni Europe</i> (Les Celtes en Europe Centrale).....	328
Georges Dumézil : <i>Déeses Latines et mythes Védiques</i> ,	332
Vocabulaire vieux-celtique	335
(I Consonne, suite) : <i>Iantvs</i> , « zèle, émulation » ; <i>Iara</i> , « poule » ; <i>Iatvs</i> , « gué, brèche, passe ».	

OGAM — Tradition celtique

Bulletin des Amis de la Tradition Celtique (association déclarée)
2, rue Léonard-de-Vinci, RENNES (I.-et-V.)
C. C. F. 29.368, Pierre LEROUX, Rennes.

Rédaction-Administration : P. LEROUX, Boîte Postale, 2, Rennes. Pour toute correspondance joindre un timbre ou un coupon-réponse international.

Publication : OGAM paraît par tomes annuels de six fascicules de 400 à 500 pages environ. Les articles publiés ne peuvent être reproduits, en totalité ou en partie, qu'avec l'agrément écrit de la Rédaction. Les auteurs sont seuls responsables des opinions qu'ils émettent.

Abonnements : Il n'est accepté que des abonnements annuels, partant du premier numéro de l'année et automatiquement reconduits, sauf avis contraire de l'abonné, notifié par écrit avant le 1^{er} décembre. Tout abonnement commencé est dû en entier.

Prix de l'abonnement : 1.500 fr., abonnements de soutien : 2.000 et 5.000 fr., étranger (et France sous enveloppe), 2.000 fr., étudiant, 1.000 fr., à verser au C.C.F. 29368, M. Pierre LEROUX, 2, rue Léonard-de-Vinci, RENNES. Pour tout changement d'adresse, joindre 30 fr. en timbres-poste. Toute demande de renouvellement d'un numéro égaré par la poste doit être faite au plus tard quinze jours après réception du fascicule suivant.

Quelques collections sont encore disponibles à la vente aux prix suivants : tome I, 800 francs, II, 1.000 francs (incomplets), III, 1.200 francs ; tome IV, 1.200 francs, V, 1.000 francs ; tome VI, 1.500 francs ; VII, 1.500 francs ; VIII, 1.800 francs.

Ce numéro est mis en distribution au mois de novembre 1957.

Revue bimestrielle. Dixième année.

Le Gérant : Odon de COUASNON. Dépôt légal : 4^e trimestre 1957.
Imprimeries Simon, 12, rue du Pré-Botté, Rennes (I.-et-V.)